

UNIVERSITÉ CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR



Faculté des Lettres et Sciences Humaines



Département de Sociologie



Mémoire de Maîtrise

*Le travail des femmes
en milieu rural : le cas
du Gandiolais*

Présenté par :
Mlle Rokhaya GUEYE

Directeur de mémoire :
M. Moustapha TAMBA
Maître Assistant

Année Académique 2004-2005

UNIVERSITÉ CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR



Faculté des Lettres et Sciences Humaines



Département de Sociologie



Mémoire de Maîtrise

***Le travail des femmes
en milieu rural : le cas
du Gandiolais***

Présenté par :
Mlle Rokhaya GUEYE

Directeur de mémoire :
M. Moustapha TAMBA
Maître Assistant

Année Académique 2004-2005

DEDICACES

Hommage à notre défunt père Abdoulaye Guéye.

Que Dieu vous accueille dans son paradis.

Que la terre vous soit légère.

Hommage également à notre affectueuse mère

*Ngoné Ndiaye pour tous les sacrifices qu'elle
consent pour aider ses enfants*

REMERCIEMENTS

Rendons d'abord grâce à Dieu qui nous a donné les capacités intellectuelles et morales qui nous ont permis de mener ce travail jusqu'à son terme.

Nous remercions ensuite tous ceux qui ont contribué à la réalisation de ce travail et en particulier Monsieur Moustapha TAMBA d'avoir accepté d'encadrer ce mémoire.

Merci à tous les professeurs du département de sociologie qui ont assuré notre formation en l'occurrence, le Professeur Boubacar LY, Mr Moustapha DIEYE et Mr Malick NDIAYE.

Merci à M. Mar NGOM dont l'encadrement, durant notre stage, nous a été d'un réel profit.

Merci à notre grand frère Waly GUEYE qui est, pour nous, un soutien constant.

Merci à notre oncle et tuteur Amadou Raby DIAGNE qui n'a ménagé aucun effort pour notre réussite dans les études.

Merci à M. Saliou Rama KA et toute sa famille pour nous avoir hébergé et bien soutenu lors de notre séjour dans le Gandiolais.

Merci à Madame Fatimata DIA SY pour l'encadrement et les encouragements.

Merci au Directeur de l'ANCAR/Saint-Louis, Mr Samba KANTE et à tous les agents pour leur appui et leur sollicitude.

Merci à toute ma famille pour ses encouragements et mention spéciale à ma sœur cadette Lika GUEYE, à mon grand frère Madior GUEYE, à ma tante Adja DIOP et à Absa MBODJ.

Merci à mes camarades de promotion notamment : Salimata KADAM, Ndéye Léna SOW, Ndéye Faty SARR, Fatmata DAFPE, Aïssatou Teigne DIOUF.

Merci à Madjiguéne DIAGNE et à Bouna MBAYE, deux camarades de l'U.G.B de Saint-Louis qui nous ont bien soutenu.

Merci à Elhadj Malick GUEYE, Seyni BAMBARA, Mamadou Lamine DIANE, et Mr Mor DIENG pour leur appui.

Merci aux populations du Gandiolais pour leur accueil et leur sollicitude.

SOMMAIRE

DEDICACES	I
REMERCIEMENTS	II
SOMMAIRE	III
GLOSSAIRE	IV
LISTE DES GRAPHIQUES ET TABLEAUX	V
INTRODUCTION GENERALE	7
Première partie : Cadre général et méthodologique	11
Chapitre I : Cadre général	12
Chapitre II : Méthodologie	23
Deuxième Partie : Présentation du lieu d'étude	29
Chapitre III : Caractéristiques générales du Gandiolais	30
Chapitre IV : Mode de vie et économie dans le Gandiolais	38
Troisième partie : Présentation des données de l'enquête	49
Chapitre V : Caractérisation générale des femmes du Gandiolais	50
Chapitre VI : Femme, développement local et statut	64
CONCLUSION GENERALE	85
BIBLIOGRAPHIE	88
ANNEXES	I
TABLE DES MATIÈRES	VII

GLOSSAIRE

A.N.C.A.R : Agence Nationale de Conseil Agricole et Rural

A.S.P.R.O.D.E.B : Association Sénégalaise pour la Promotion du Développement à la Base

B.I.T : Bureau International du Travail

C.E.C.I : Centre Canadien d'Etude et de Coopération Internationale

C.E.P.E.D : Centre Français sur la Population et le Développement

C.E.R.P : Centre d'Expansion Rural Polyvalent

C.N.C.A : Caisse National de Crédit Agricole

D.P.S : Direction de la Prévision et des Statistiques

G.I.E : Groupement d'Intérêt Economique

G.P.F : Groupement de Promotion Féminine

I.E.C : Information Education Communication

I.R.D : Institut de Recherche pour le Développement

M.E.C : Mutuelle d'Epargne et de Crédit

O.C.B : Organisation Communautaire de Base

O.N.G : Organisation Non Gouvernementale

P.P.M.E.H : Projet de Promotion des Micro Entreprises Horticoles

P.N.L.B : Parc National de la Langue de Barbarie

P.S.A.O.P : Programme des Services Agricoles et d'Appui aux Organisations Paysannes

R.P.H -1988 : Recensement de la Population et de l'Habitat de 1988

U.N.A.C.O.I.S-DEF : Union Nationale des Commerçants et Industriels du Sénégal pour
le Développement Economique et Financier

LISTE DES GRAPHIQUES ET TABLEAUX

Graphique I : Carte de situation de région de Saint-Louis.....	32
Graphique II : Carte de situation du département de Saint-Louis.....	33
Graphique III : Direction des poissons avant et après l'ouverture de la brèche.....	44
Graphique IV : Balade en pirogue au niveau du PNLB.....	46
Graphique V : Représentation des femmes selon la nature de leur union.....	51
Graphique VI : Représentation des femmes selon leur niveau d'éducation.....	54
Graphique VII : Représentation des femmes selon leurs domaines de formation.....	56
Graphique VIII : Représentation des femmes suivant leur apport dans le budget du ménage.....	61
Graphique IX : Représentation des activités des femmes selon leur importance.....	64
Graphique X : Représentation des femmes suivant les raisons qui les poussent à travailler.....	66
Graphique XI : Représentation des femmes selon les difficultés rencontrées dans leur travail.....	67
Graphique XII : Représentation des femmes selon l'apport de leur activité en revenus.....	70
Graphique XIII: Représentation des femmes selon les types d'associations dont elles sont membres.....	73
Graphique XIV : Représentation des femmes suivant les domaines dans lesquelles leur mari sollicitent leurs avis	78

Tableau n°1 : Nombre d'entrées payantes et recettes générées par le parc de la Langue de Barbarie de 1991à 2001.....	46
Tableau n°2 : Comparaison du calendrier journalier d'un homme et d'une femme.....	59
Tableau n°3 : Accès et contrôle des ressources.....	76
Tableau n°4 : Le pouvoir de décision.....	77
Tableau n°5 : Le rôle de la femme.....	79

INTRODUCTION GENERALE

Pour bien cerner la situation politique, économique et sociale du Sénégal, il paraît essentiel d'accorder une importance particulière à la population féminine. En effet, « *les femmes représentent 52% de la population totale et 75% de la population rurale, elles effectuent 85% des travaux agricoles, consacrent quotidiennement 5 à 8 heures de temps aux travaux domestiques, ont des journées qui varient de 12 à 15 heures.*¹»

La lecture de nombreux ouvrages consacrés au rôle économique des femmes dans le monde rural nous a amené à penser que les femmes constituent depuis longtemps les principales actrices de développement de ce milieu.

Au niveau de la zone rurale ciblée dans cette présente étude à savoir le Gandiolais, le travail des femmes apparaît comme étant l'un des facteurs les plus importants d'atténuation des effets de la pauvreté. Pourtant, malgré l'ampleur de leur investissement dans la recherche de solutions de survie, leurs conditions d'existence semblent de plus en plus précaires.

L'étude intitulée *femmes sénégalaises à l'horizon 2015*² menée sous l'égide de « Population Council » montre qu'il est difficile de rendre compte par des chiffres de la contribution des femmes dans le secteur informel qui est très féminisé. Elle nous éclaire également sur l'importance qu'elles accordent à la production de substances leur permettant d'assurer le minimum vital à leurs familles.

Au Sénégal, l'implication des femmes rurales dans le processus d'élaboration de stratégies populaires de survie date surtout du début des années 80 avec l'accentuation de la crise multiforme du fait des rigueurs des ajustements structurels. C'est à cette période que le concept de genre devint plus prégnant dans la littérature consacrée aux questions de développement dans les pays du tiers-monde. Dans les sociétés traditionnelles, le rôle de pourvoyeur économique pour la famille était censé être joué par les hommes tandis qu'aux femmes était reléguée la sphère privée à savoir le travail domestique ainsi que le soin des enfants. De nos jours avec la contribution de la femme à la formation du revenu des ménages, une meilleure reconnaissance de son statut s'avère légitime. En effet, les femmes sont toujours victimes de la présumée supériorité des hommes par rapport aux femmes qui ne repose sur aucun fondement théorique consistant. Les femmes sénégalaises de par leur éducation sont souvent contraintes de rester passives devant des situations qui peuvent leur

¹ CF Ministère de la femme de l'enfant et de la famille, *Plan national d'action de la femme*, 1997-2001.

² Ministère de la famille et de la solidarité nationale et population council, *les femmes sénégalaises à l'horizon 2015*, Dakar, 1993

concerner du début à la fin. La fonction qui valorise le plus la femme est celle liée à la reproduction, à l'accomplissement des activités domestiques. Malgré l'importance de ces activités, les efforts des femmes sont à peine considérés dans le groupe social. Leur capacité à veiller au maintien et à la sauvegarde des valeurs, croyances et traditions, la cohésion sociale, la protection du patrimoine culturel et de l'éthique sociale ne font l'ombre d'aucun doute. Ainsi une valorisation de ce qu'elles sont et de ce qu'elles font pour le groupe reviendrait à promouvoir un développement social mais aussi celui économique. C'est dans cet ordre d'idées que s'articule cette présente étude dont l'un des principaux objectifs est de cerner autant que nos modestes moyens nous le permettront les forces d'inertie à la concrétisation de la femme de ses potentialités. Pour ce faire, il nous semble nécessaire que certaines réalités socioculturelles soient l'objet de mutations.

En effet, toute société évolue et de cette évolution découle le changement social défini selon Guy ROCHER comme : « *toute transformation observable dans le temps qui affecte d'une manière qui ne soit pas que provisoire ou éphémère la structure et le fonctionnement de l'organisation sociale et modifie le cours de son histoire.* »³

Les valeurs sociales ont donc toujours un sens par rapport à la société qui les définit et qui contraint ses membres à s'en soumettre. En guise d'exemples, retenons d'abord le fait que, selon leur appartenance à certaines ethnies, les femmes se fassent exciser, infibuler sans réticence réelle et ensuite leur obligation de souvent se marier dès leur plus jeune âge. Ces réalités qui tiennent leur valeur véritable dans les fondements socioculturels de la société sénégalaise sont cependant condamnées par des spécialistes de la médecine moderne, des féministes et autres théoriciens. La nouvelle considération par rapport à ces valeurs sociales s'est accompagnée d'une lutte pour un changement d'attitude qui est loin d'être effectif. L'importance de l'emprise des valeurs culturelles sur le groupe reste entre autres facteurs rendant illusoire une réelle possibilité de leur transformation.

S'il en est ainsi pour les phénomènes culturels, l'organisation économique a quant à elle subi des mutations profondes. Au sein même de la famille, il convient de noter que l'appui de la femme à son mari a fini par se présenter comme une obligation pour elle. Par la force des choses, certaines d'entre elles sont devenues les uniques pourvoyeurs de revenus pour leurs familles, leur mari s'étant déresponsabilisés avec le temps.

³ Guy ROCHER, *Introduction à la Sociologie Générale. Le changement social*, vol 3, coll. Point, 1968, 378 p.

Le problème qui se pose relève alors du fait que les hommes détiennent toujours une grande autorité au sein de la famille et continuent de dicter leurs lois aux femmes même si ces dernières contribuent fortement à la formation des dépenses de la famille. Les femmes du Gandiolais ciblées dans cette présente étude font entre autres activités, le petit commerce, le maraîchage, la transformation de produits halieutiques, l'exploitation du sel. Nous soulignons alors une inadéquation entre la fonction réelle des femmes et le statut idéalisé pour elles à savoir celui de mère, d'épouse et de responsable d'une série d'activités liées à la gestion du foyer. Pris en compte, l'apport économique de la femme semble pouvoir la libérer et lui permettre de renégocier une réhabilitation de son statut.

Pour bien appréhender notre objet, la démarche suivante sera la notre :

- Dans une première partie, nous dégagerons les théories et les concepts relatifs à notre objet ainsi que la méthodologie utilisée pour y accéder.
- Dans une deuxième partie, nous présenterons le Gandiolais sous ses différentes caractéristiques.
- Dans une troisième partie, il s'agira de prendre en compte l'organisation sociale du milieu et son influence sur le statut des femmes en tant qu'importants acteurs dans la lutte contre la pauvreté.

PREMIERE PARTIE :
CADRE GENERAL
ET METHODOLOGIQUE

Chapitre I : Cadre général

I-1 : PROBLEMATIQUE

Si dans les sociétés traditionnelles, les femmes avaient surtout pour rôle de faire les travaux domestiques et de contribuer largement à l'éducation des enfants, de nos jours, une nouvelle situation se dessine.

En effet, nous notons une évolution particulièrement rapide des rôles joués par les femmes. La dégradation de l'agriculture et ses corollaires, la régression des capacités industrielles d'absorber la main d'œuvre massive ont donné naissance à une diminution du revenu dans les familles pour cause de chômage accru des hommes.

Dès lors, les femmes ont petit à petit intégré des secteurs d'activités économiques afin d'appuyer financièrement les hommes. Cette situation, loin d'épargner le monde rural, s'y est installée de façon impressionnante. Le dynamisme dont font preuve les femmes rurales n'a pas manqué d'attirer l'attention des chercheurs. En effet, plusieurs études concernant cette catégorie de population ont été menées. Le C.E.C.I s'est d'ailleurs particulièrement intéressé à la population du Gandiolais. En 1987, dans l'exécution d'un projet d'appui à cette même population, le C.E.C.I s'était appesanti sur certains problèmes auxquels étaient confrontées les femmes.

Entre autres faits soulignés, nous notons l'obligation des femmes d'être regroupées en G.I.E ou autres structures pour pouvoir accéder facilement aux ressources qui peuvent améliorer leurs activités économiques. Un constat a été fait par les agents du C.E.C.I selon lequel les hommes sont privilégiés par rapport aux femmes dans certains domaines comme l'attribution des terres.

Le C.E.P.E.D a eu à inscrire ses travaux dans la perspective d'intégration de la notion de genre dans la recherche et la formation sur le développement. A travers leurs analyses, les chercheurs du C.E.P.E.D ont montré que les activités des femmes aussi bien dans la sphère domestique que celle productive étaient condamnées à une quasi-invisibilité. Ils considèrent

qu'il y a un décalage croissant entre les normes et représentations qui consacrent d'une part le rôle capital que jouent les femmes au quotidien dans la société et d'autre part l'infériorité féminine et la légitimité de la domination masculine.

Dès lors, le renforcement des capacités d'autogestion des femmes devient nécessaire pour permettre que leur participation au développement obtienne une considération à sa juste valeur.

En ce qui nous concerne, dans un souci de jeter un nouveau regard sur cette population du Gandiolais, nous essayerons de voir si les femmes des villages que nous avons ciblés sont conscientes du fait que la sous estimation de leur travail peut constituer un frein pour le développement de leurs activités.

Même si elles détiennent une part considérable du pouvoir économique, elles ne sont pas aussi impliquées que les hommes dans les activités rémunératrices qui se font dans la zone. Les hommes restent prioritaires par exemple lorsqu'il s'agit de stratégies de développement mises en œuvre par les collectivités locales ou des acteurs de développement qui implantent des projets d'appui aux populations.

Ceci peut être expliqué par le fait que de par le passé les femmes se définissaient avant tout comme ménagères surtout celles ayant intériorisé les valeurs culturelles des sociétés patriarcales. Or, selon une méthode qui prévaut dans tous les pays du monde, être ménagère équivaut à être économiquement improductive et inactive. Ainsi elles dépendaient de leur mari qui se livraient à des activités agricoles, commerciales etc. dont les revenus servaient à la survie de la famille. La contribution des femmes à la bonne marche des activités qu'exerçaient leur mari n'était qu'à titre symbolique.

Cependant, les conditions économiques, en se dégradant avec le temps à cause des difficultés du monde agricole, qui ne cessent de s'alourdir, n'ont pas manqué de bouleverser les réalités familiales. En effet, les hommes jusqu'alors détenteurs du pouvoir économique se voient dans le besoin d'être appuyés dans leur rôle de garant de la survie pour la famille.

C'est ainsi que les femmes rurales ont renforcé leur intervention dans les domaines économiques. Les femmes auxquelles nous nous intéressons dans notre étude ont intégré entre autres activités ; le petit commerce, le maraîchage, la transformation du requin et d'autres produits halieutiques, l'exploitation du sel.

Pourtant, malgré ce dynamisme noté chez les femmes, leur statut n'a pas évolué. En milieu rural où les valeurs traditionnelles résistent fortement à l'influence du modernisme, cette contribution des femmes au développement local bien qu'étant non négligeable et à la limite indispensable ne leur permet pas de s'émanciper. Elles restent toujours sous la tutelle des hommes même si par la force des choses certaines sont devenues chef de ménages à cause de l'exode rural ou du veuvage.

Il serait intéressant de se poser la question de savoir si le devoir d'obéissance de la femme par rapport aux hommes sera d'une quelconque utilité pour une femme qui est contrainte de trouver les moyens permettant à sa famille de survivre. La redéfinition du statut de la femme au sein de la société s'avère de plus en plus nécessaire. La représentation que la femme se fait d'elle-même et par la société en n'évoluant pas avec le nouveau rôle qu'elle joue dans le développement local risque d'être une entrave à la concrétisation de toutes ses potentialités.

A la lumière de ces différentes considérations, les questions que nous nous posons sont les suivantes :

- Quels sont les obstacles qui s'opposent à la redéfinition du statut des femmes malgré le rôle non négligeable qu'elles jouent dans le développement local ?
- Pourquoi ces mêmes obstacles ne se sont-ils pas opposés à ce que les femmes deviennent des agents incontournables dans la lutte contre la pauvreté en milieu rural ?

I-2 : OBJECTIFS DE L'ETUDE

Nous visons par le biais de cette étude à avoir une plus ample connaissance des conditions de travail et d'existence des femmes rurales. Par sa complexité, la question de la femme a suscité de nombreuses investigations dont les résultats revêtent une importance capitale dans la compréhension de son statut. Les réflexions sur cette question ont ainsi mis en exergue d'innombrables problèmes auxquels la femme doit faire face et qui pour leur majorité sont liés à des situations discriminatoires à son endroit.

Par exemple, la question relevant des obstacles qui limitent la femme rurale dans la lutte contre la pauvreté nous paraît cruciale dans un contexte de recherche de solutions à ce phénomène. Pour une compréhension de cet état de fait il nous semble important d'avoir un éclairage sur les éléments suivants

- l'impact du travail des femmes en milieu rural et l'insuffisante prise en compte de leur rôle dans la réflexion sur le développement.
- Les barrières socioculturelles qui limitent les femmes dans la prise d'initiatives propres.
- Le paradoxe entre la détention de l'autorité par les hommes et la forte contribution des femmes à la formation des dépenses de la famille.

I-3 : HYPOTHESES

Les hypothèses que nous dégageons suite à notre documentation et à nos investigations exploratoires in situ sont les suivantes :

- Les femmes n'ont pas une conscience claire de leur possibilité de jouir d'une meilleure considération, à la hauteur des sacrifices qu'elles font.
- Le conformisme aux valeurs traditionnelles, est une source de soumission pour les femmes qui ne veulent pas être marginalisées ou répugnées.
- Les femmes n'ont pas un niveau de formation leur permettant de palier aux obstacles à un développement de leurs activités.
- Les femmes sont défavorisées par rapport aux hommes dans la répartition des ressources.

I-4 : REVUE DE LA LITTÉRATURE

Il existe beaucoup de travaux consacrés aux questions relevant des conditions socioéconomiques des femmes dans les pays en développement.

Dans l'ouvrage *Les femmes du Sud chefs de famille* qui est l'aboutissement d'un colloque tenu en novembre 1994, les auteurs montrent les causes et les caractéristiques de l'éclatement des ménages, l'affaiblissement des solidarités familiales, la paupérisation des foyers. Ils soulignent également que la reconnaissance juridique et politique des familles dirigées par les femmes n'est pas effective comparée à celles dirigées par les hommes.

Les femmes ont un accès limité à l'éducation, à la formation, et surtout sont victimes d'une marginalisation qui se traduit de plus en plus par une « féminisation de la pauvreté ». Cette féminisation de la pauvreté est ici liée à la constitution par les femmes de l'une des couches sociales les plus touchées par les récessions et les ajustements structurels.

Notons que l'accent a surtout été mis sur les facteurs économiques au détriment de ceux d'ordre socioculturels qui pourtant influent davantage sur les conditions de perfectionnement des réalisations des acteurs au sein de leur communauté de vie.

La question liée à l'accès à la terre par les femmes est aussi un domaine qui a fait couler beaucoup d'encre. Thérèse LOCOH⁴ par exemple montre que dans les systèmes sociaux patrilinéaires, les droits sur la terre sont uniquement transmis par les hommes. En raison de l'exogamie, les femmes n'ont aucun droit sur la terre.

Au moment du mariage, elles quittent leur famille pour aller vivre chez leur mari. De ce fait elles ne peuvent pas contrôler une ressource aussi précieuse que la terre. Donner aux femmes le droit de s'approprier la terre équivaldrait à faire sortir du patrimoine foncier du lignage une partie.

Pourtant, ce problème lié à l'inaccessibilité des terres aux femmes, ne se vit pas seulement dans les systèmes sociaux patrilinéaires. En réalité, dans toutes les sociétés rurales, les difficultés relevant de l'appropriation des terres par les femmes constituent l'un des principaux obstacles au développement de leurs activités agricoles. L'absence de facilité dans le processus de rehaussement du statut des femmes semble d'une part trouver ses

⁴ Thérèse LOCOH, *Genre et développement : Les pistes à suivre*, Paris, PUF, 1996, 154 p.

justifications dans les rôles que la société ancienne attribue à celles-ci et qui pourraient se résumer en trois principaux, à savoir :

- le rôle biologique : il consiste à porter leurs enfants, à les nourrir et à favoriser leur croissance ainsi qu'à maintenir leur propre intégrité physique. Il s'y ajoute également le maintien de la santé du ménage par celui d'un environnement propre et l'apport de soins appropriés ;

- le rôle économique : il s'agit d'assurer la subsistance du ménage par la préparation des repas, l'approvisionnement en eau et en bois de chauffe, l'intervention dans la production et la commercialisation des céréales ou tout autre produit servant à l'accumulation d'un revenu familial.

- Le rôle culturel : il est fondamental car faisant des femmes les vecteurs de transmission des règles sociales du groupe, en particulier la discipline, l'obéissance, le respect de l'autre.

Chargées de l'éducation des enfants, elles inculquent les modèles alimentaires. Les femmes sont également contraintes de rester sans avis ou d'être tout simplement absentes lorsqu'il s'agit de prendre des décisions concernant la vie communautaire.

A travers *La parole aux négresses*,⁵Awa THIAM montre qu'en plein XX^e siècle, les femmes sont encore asservies. Comme pour déclencher une révolte, elle lance : « *longtemps les négresses se sont tues. Il est temps qu'elles redécouvrent la parole, ne serait ce que pour dire qu'elles existent, qu'elles sont des êtres humains et qu'en tant que tels, elles ont droit à la liberté, au respect, à la dignité* »

Nous retenons par le biais d'Awa THIAM que les réalités socioculturelles sont presque les mêmes dans la sous région ouest africaine, du Sénégal au Nigeria sans oublier le Mali, la Côte d'Ivoire, la Guinée etc. Pour ce qui est de la condition féminine, elle demeure particulièrement lamentable dans toute cette zone.

En effet, des pratiques comme la mutilation, l'excision et l'infibulation demeurent des faits accrus malgré les multiples campagnes de sensibilisation des populations sur les méfaits de ces phénomènes.

⁵ Awa THIAM, *La parole aux négresses*, Paris, Gonthier, 1978, 189 p.

Dans un pareil contexte, il se montre très difficile d'émanciper les femmes des pesanteurs religieuses, culturelles, sociologiques même si avec évidence les effets négatifs de ces valeurs se précisent.

Aïssatou Ndiaye DIACK, dans son étude intitulée : *Promotion féminine et Développement en milieu rural sénégalais*⁶ met en relief l'importance accordée aux problèmes de la femme au Sénégal par un certain nombre de chercheurs et d'organismes internationaux. Elle précise que le cas de la femme africaine de son côté, sur un plan plus large soulève un certain nombre de débats.

Selon Aïssatou Ndiaye DIACK, l'on a presque jamais reconnu et apprécié l'autonomie de la femme par rapport à l'homme, la souveraineté de ses initiatives la maturité de ses actes, la fécondité des valeurs, œuvres et institutions qu'elle a su créer en toute dépendance sans pour autant sacrifier les devoirs de la maternité et de la vie conjugale.

Toutefois, elle reconnaît que des efforts ont été fournis par les pouvoirs publics en vue d'un encadrement plus rapproché des femmes en général et de celles du monde rural en particulier.

En s'appuyant sur l'action de l'économie familiale, celle de la monitrice rurale chargée de monde féminin, elle décèle les modes d'organisation de ces efforts et analyse leur conformité par rapport aux besoins des femmes.

I-5 : DEFINITIONS CONCEPTUELLES ET MODELE THEORIQUE

I-5-1 : Définitions conceptuelles

Nous proposons la clarification des concepts de rôle, statut, genre, pouvoir, travail et division sexuelle du travail dont la compréhension nous paraît utile pour une bonne imprégnation des questions que soulève notre sujet.

Le **rôle** réunit les notions d'attitudes, de modèle, de comportement, de stratégie pour l'action dans une situation de type récurrent, d'interaction, de reconnaissance des individus entre eux. Le rôle a une certaine cohésion du fait de la complémentarité avec d'autres rôles. Les rôles

⁶ Aïssatou Ndiaye DIACK, *Promotion féminine et développement en milieu rural sénégalais, l'action des monitrices rurales*, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, Paris, 1980-1981, 152 p.

sont décrits, mesurés quant à l'adhésion par l'entretien, l'analyse des attitudes et surtout par la sanction qu'il contribue ou non à réaliser. Le rôle social de l'individu se définit suivant son statut.

Le **statut** renvoie selon le *Dictionnaire de Sociologie*⁷, à « l'ensemble des attributs qui permettent à l'acteur de jouer un rôle social » ou de la « position occupée dans la division du travail au sein d'un système donné ». Il est aussi, l'ensemble des relations égalitaires et hiérarchiques qu'un individu entretient avec les autres membres de son groupe. Concernant l'évolution du statut de la femme, l'étude *Genre et Organisation Paysanne*⁸ fait l'état de la situation d'une façon originale par l'attention portée à la dimension historique de la question. Selon cet ouvrage, des indépendances aux années 80, les diverses stratégies d'intégration des femmes dans le développement, n'ont pris en compte que le rôle de reproductrice, de productrice et de travailleuse et non celui de citoyenne. De la même source, il ressort que « des efforts ont été réalisés pour donner aux femmes des chances égales dans le domaine de l'emploi, des droits juridiques et politiques, en allégeant leurs tâches ». Ces stratégies visant l'amélioration des conditions de vie des femmes ne mettent que rarement un accent particulier sur l'évolution de leur statut social. L'approche genre et développement jette un regard inédit sur le statut et la position sociale de la femme au sein de la communauté. C'est pourquoi il est utile de comprendre la notion du genre pour bien caractériser le statut de la femme.

Le **genre** est initié en 1972 par Ann OAKLEY dans son ouvrage intitulé : *Sex, Gender and Society*. Il est un outil d'analyse utilisé pour faire la distinction entre la dimension biologique et la dimension culturelle. Le concept genre est défini comme étant « les valeurs et attitudes qu'une communauté ou une société juge comme appropriées à un sexe donné. Au moment où le sexe renvoie à un déterminisme biologique (physique, génétique) le genre lui, est une construction sociale qui renvoie à la société et à la culture. » Pour bien cadrer le concept de genre dans cette présente étude, nous l'aborderons sous l'angle où il redéfinit les nouveaux rapports hommes / femmes et introduit un équilibre en termes de droits et d'avantages entre les différentes couches sociales. L'équité qui est ainsi prônée dans les relations humaines passe nécessairement par un partage du pouvoir.

⁷ Raymond BOUDON et François BOURRICAUD, *Dictionnaire Critique de Sociologie*, Paris, Quadrige, Presse Universitaire de France, 714 p.

⁸Bureau International du Travail (BIT), *Genre et Organisation Paysanne Appui Associatif et Coopération aux Initiatives de Développement à la base*, Dakar, Imprimerie Tandian, programme ACOPAM.1998.109p

Le **pouvoir** est considéré par CROZIER et FRIEDBERG dans leur ouvrage collectif,⁹ comme étant le fondement de l'action organisée. Selon eux, le pouvoir est une relation et non un attribut des acteurs. Il ne peut se manifester (et donc devenir contraignant pour l'une des parties en présence) que par sa mise en œuvre dans une relation qui met aux prises deux ou plusieurs acteurs dépendants les uns des autres dans l'accomplissement d'un objectif commun qui conditionne leurs objectifs personnels. Plus précisément encore, il ne peut se développer qu'à travers l'échange entre les acteurs engagés dans une relation donnée. Partant de là, il nous intéresse de savoir l'usage que la femme fait de son pouvoir dans les relations d'échange au sein du groupe social. En effet, il nous semble que, de la capacité de l'acteur à valoriser sa position au sein du groupe social dépend largement l'évolution de son statut. Les fonctions qu'exerce l'individu influent largement sur son positionnement social. Ainsi, il nous paraît utile de bien cerner la notion de travail dont la portée est importante dans la promotion sociale de l'individu.

Le **travail** est défini par Gilles FERREOL¹⁰ comme un facteur de production qui mobilise des savoirs faire, permettant à l'homme de s'affranchir des contraintes du milieu. Il contribue à la création des richesses. Les revenus qui lui sont associés permettent une satisfaction des besoins essentiels du ménage. Ils donnent accès à la consommation de biens ou de services dans les rapports humains, le travail est d'un rôle déterminant. Au sein d'une communauté, les tâches sont souvent réparties selon un certain principe.

En effet la **division sexuelle du travail** à laquelle nous faisons ici allusions consiste en une répartition des travaux de reproduction et de production entre les différents membres d'un groupe social. L'analyse de l'organisation du travail dans une communauté passe par les points suivants :

- La détermination des différentes activités qui y sont effectuées
- La répartition des activités entre les femmes et les hommes ;
- L'affectation des responsabilités et fonctions que cette répartition induit ;
- Le temps de travail nécessaire à la réalisation de chaque activité.

⁹ Michel CROZIER et Erhard FRIEDBERG, *L'acteur et le système*, Paris, Seuil, 1977, 256 p.

¹⁰ Gilles FERREOL, *Dictionnaire de sociologie*, Paris, Armand Colin, Coll. Cursus, 315 p.

Les différents types d'activités peuvent être regroupés en trois grands groupes :

- Les activités de production de biens et services nécessaires à l'autoconsommation et à la constitution des revenus monétaires ;
- Les activités de reproduction sont celles liées à la maternité, aux soins et à l'éducation des enfants, à la santé de la famille et aux travaux domestiques (cuisine, recherche d'eau et de combustibles, ménage etc.). En général, elles ne sont pas rémunérées ;
- Les activités sociocommunautaires regroupent tous les travaux ayant trait au maintien de la cohésion du groupe : organisation des cérémonies, participation aux associations, construction d'édifices communautaires etc.¹¹

I-5-2 : Modèle théorique :

Pour donner une contenance théorique pertinente à notre étude nous retenons comme modèle d'analyse le raisonnement stratégique combiné à l'analyse systémique. D'après FRIEDBERG et CROZIER, ce sont deux modèles qui sont à la fois complémentaires et contradictoires. Ici, le caractère contingent de ces deux raisonnements retiendra davantage notre attention parce que nous y déduisons que tout système d'action est un construit humain irréductiblement contingent de même que les relations de pouvoir dues aux zones d'incertitudes et de changement. Cette contingence et cette indétermination sont la conséquence immédiate du postulat de liberté des acteurs affirmé par les auteurs.

L'analyse stratégique remet en cause le déterminisme structurel. La notion de jeu social est ici essentielle pour montrer le fonctionnement de l'organisation des relations de pouvoir et des mécanismes de négociation. En effet, les acteurs à travers ce jeu satisfont leurs intérêts, préférences et exigences. Ce sont les pressions des individus eux-mêmes qui contribuent au maintien des caractéristiques du système.

Le système est oppressif et autoritaire. Mais, en même temps, l'oppression est anonyme et l'autorité impersonnelle. Il n'y a pas un ou deux individus qui imposent leur bon plaisir et échappent à toute emprise du système (l'individu est étroitement contrôlé par le système et

¹¹ Bureau International du Travail (BIT), *Genre et Organisation Paysanne. Appui Associatif et Coopération aux Initiatives de développement à la base*, Dakar, Imprimerie Tandian, programme ACOPAM. 1998, 109 p.

par la possibilité de substitution relativement facile qui donne au système sa puissance et sa stabilité.)

Le jeu collectif est indépendant des particularités individuelles, il est le produit d'un système qui impose aux individus et même aux plus puissants ses règles générales et ses normes. Ainsi, la femme ne peut se soustraire aux formes organisationnelles qui régissent sa communauté. En effet, en tant qu'actrice sociale, elle a sa part de responsabilité par rapport à cette organisation. Selon CROZIER et FRIEDBERG « *la régulation est le produit d'un ensemble de relations et non pas d'ordres arbitraires imposés par des personnes. L'oppression est donc plus diffuse et de ce fait beaucoup plus supportable...Le conflit est un conflit entre fonctions, qui n'empêche pas les individus de communiquer sur d'autres plans* ». ¹² Par rapport à cela, il nous semble nécessaire pour montrer les facteurs qui sont défavorables à la femme dans ce conflit social, de prendre en compte son apport dans le fonctionnement du système. Les systèmes d'action concrets se caractérisent par une régulation s'opérant par des mécanismes de jeux à travers lesquels les calculs rationnels (stratégiques) des acteurs se trouvent intégrés en fonction d'un modèle structuré. Ce ne sont pas les hommes qui sont régulés et structurés mais les jeux qui leur sont offerts. A la limite, un système d'action concret n'est qu'un ensemble de jeux structurés.

¹² Op. cit. Michel CROZIER et Erhard FRIEDBERG

Chapitre II : Méthodologie

II-1 : ECHANTILLONNAGE

Nous avons choisi de mener notre étude au niveau de quatre villages situés dans la zone du Gandiolais : Tassinère, Mouit, Darou Moubaye, et Ndiébène Gandiol. En effet, il serait difficile voire impossible pour nous, dans ce modeste travail de couvrir toute la zone du Gandiolais. Le Gandiolais recouvre deux arrondissements, celui de Rao situé dans le Département et la Région de Saint-Louis et celui de Sakal situé dans le Département et la Région de Louga. C'est une zone comprenant plus de 80 villages.

Le choix de nos quatre villages n'a pas été fortuit car de par notre documentation et de notre connaissance personnelle du milieu, il ressort que les femmes qui y vivent font preuve d'un grand dynamisme dans leurs activités telles que l'exploitation du sel, la production agricole, etc.

Nous avons interrogé selon l'importance de la population de chaque village ciblé, un nombre représentatif de villageoises s'activant dans le maraîchage, l'exploitation du sel, le petit commerce et dans d'autres activités génératrices de revenus. L'unité d'enquête que nous avons choisie pour l'administration de notre questionnaire est le ménage. La taille de notre échantillon est de 10% de la population à étudier. Sur les cinq cent douze (512) ménages des quatre (4) villages ciblés (RGPH-1988), nous en avons tiré cinquante deux (52) femmes représentant chacune un ménage en prenant en compte pour chaque village la proportion de 10% retenue.

Notre échantillon se répartit comme suit :

- village de Ndiébène Gandiol : 22 enquêtées pour 220 ménages ;
- village de Tassinère : 16 femmes enquêtées pour 160 ménages ;
- village de Mouit : 12 enquêtées pour 118 ménages ;
- village de Darou Mboubaye : 2 femmes enquêtées pour 14 ménages.

Concernant les focus group, au niveau de chaque village nous en avons organisé deux dont l'un avec des groupes d'hommes et l'autre avec des femmes membres d'associations. Une partie de nos informateurs est donc formée par des hommes habitant dans nos villages cibles. Les réponses de ces hommes nous ont servi à nous éclairer davantage sur notre objet. De même, nous avons interrogé au hasard (entretiens informels) quelques femmes ayant une intense activité commerciale dans le marché de Sor à Saint-Louis. Nous cherchions avec leur collaboration, à avoir une meilleure vision sur leur condition de travail, leur sentiment par rapport au statut qu'elles méritaient d'avoir au sein de leur communauté au regard de leur contribution au développement de cette même communauté.

II-2 : METHODES ET TECHNIQUES UTILISEES

II-2-1 : La phase exploratoire

Comme toute investigation scientifique, notre étude est partie des travaux existants avant de s'inscrire dans une perspective de production de la connaissance.

Aux archives de la gouvernance de la ville de Saint-Louis nous avons obtenu quelques données statistiques et des études concernant la zone du Gandiolais. Une visite à la sous-préfecture de Rao nous a permis d'avoir des documents relatifs à la monographie du milieu et aux activités qui mobilisent les populations.

La bibliothèque centrale universitaire ainsi que les bibliothèques des départements de sociologie et de philosophie nous ont été d'une grande utilité. Nous avons également été à Enda Tiers Monde, au BIT, à l'I.R.D et à l' A.N.C.A.R.

Au niveau de la DPS, des statistiques démographiques (RGPH-88) sur le milieu ont pu être collectées. Nous avons cherché à tirer profit au mieux de l'ensemble de nos documents. Notre ambition étant de faire une étude qui rende compte autant que possible du vécu des femmes du Gandiolais exerçant des activités lucratives, nous avons pris contact et échangé avec des personnes ressources connaissant le milieu. Ainsi, nous nous sommes rendus au CERP de Rao pour rencontrer deux agents en l'occurrence le chef de CERP et la monitrice rurale. Le rôle du CERP est d'appuyer les populations rurales dans toutes leurs activités. Les informations obtenues à ce niveau ont surtout porté sur les types d'activités menés par les femmes et leurs modes d'accès à la terre.

Nous avons également fait usage de l'observation directe méthodique qui consiste à observer la population cible ainsi que tout autre phénomène se rapportant à notre objet d'étude

L'observation sert à compléter les données d'enquête, à confirmer ou infirmer certaines informations, à renforcer la connaissance du milieu dans plusieurs domaines tels que l'occupation de l'espace, les infrastructures existantes etc.

II-2-2 : La pré enquête

Nous avons jugé nécessaire, avant le démarrage de la collecte des données de procéder à une pré enquête in situ. Ce contact exploratoire avec notre milieu d'étude a été une occasion pour nous imprégner des réalités du Gandiolais et pour identifier, les questions que notre travail ne devrait pas occulter. Ainsi, nous avons pu repérer l'intérêt qu'il y'avait à aborder le travail des femmes en tant que réalité sociologique sur laquelle il est possible de produire un outil d'aide dans la lutte contre la pauvreté en milieu rural. Cette pré enquête a duré trois jours.

Arrivées à Tassinère le 05 février 2004, nous avons été mis en rapport avec le chef du village à qui nous avons présenté l'objet de notre séjour. Par le jeu du hasard, notre visite a coïncidé avec celle de deux espagnols qui disent être des « humanitaires » et qui avaient convoqué une réunion au niveau du village .Une opportunité nous a donc été offerte pour avoir une première impression des phénomènes touchant directement les ruraux. Il s'agissait précisément d'un diagnostic des facteurs qui ralentissent le processus d'appui aux villageois.

Pour nous faciliter le travail, le chef de village nous a présenté aux villageois en leur demandant de bien vouloir nous faciliter la collecte d'informations. Nous avons pu ainsi exposer nos objectifs d'abord et prendre ensuite rendez vous. Nous nous sommes rendus également dans les villages de Ndiébène Gandiol et de Darou Moubaye pour nous imprégner des facteurs environnementaux et sociologiques ayant un rapport avec notre travail.

L'administration de quelques questionnaires ainsi que des entretiens avec des personnes ressources nous a enfin permis de tester la pertinence des outils que nous avons élaborés.

A l'issue de cette pré enquête, nous avons pu apporter les corrections nécessaires à nos outils de collecte de données

II-2-3 : Le stage à l'A.N.C.A.R

L' A.N.C.A.R ou Agence Nationale de Conseil Agricole et Rural créée le 17 mars 1997 par le gouvernement du Sénégal est l'une des cinq (5) composantes du P.S.A.O.P (Programme des Services Agricoles et d'Appui aux Organisations de Producteurs). Le conseil agricole et rural constitue un des principaux instruments par lesquels l'Etat cherche à réaliser les objectifs

de croissance agricole, de sécurisation de la situation alimentaire et de gestion des ressources naturelles. Ainsi, la finalité des actions de l'A.N.C.A.R est de contribuer, au niveau macro-économique, à l'amélioration du taux de croissance agricole et au niveau micro-économique à l'accroissement durable de la productivité dans l'exploitation agricole.

Ainsi définies, les activités de l'A.N.C.A.R sont presque totalement centrées sur le développement rural. Ce qui revêtait pour nous un intérêt réel.

En effet, nous avons pu tirer profit d'une expérience avérée en matière de formulation d'outils d'approche des phénomènes liés au développement rural. Ceci nous a permis d'élaborer un questionnaire et des guides d'entretien adaptés.

Les zones d'intervention de l'A.N.C.A.R/Saint-Louis sont pour l'essentiel la vallée du fleuve Sénégal et le Gandiolais. On trouve pour l'instant un représentant de l'agence régionale dans cinq communautés rurales. La communauté rurale de Gandon, qui couvre les villages ciblés dans notre étude, fait partie des localités dotées de conseillers agricoles. Notre intervention dans le Gandiolais a, par conséquent, été facilitée par ce conseiller agricole.

II-2-4 : Questionnaires et guides d'entretien

Pour mener à bien notre étude, nous avons choisi de combiner la méthode d'observation quantitative à celle d'observation qualitative.

Concernant le questionnaire, nous avons cherché autant que possible à poser des questions ayant un sens par rapport à nos postulats de départ. Cette option nous a permis de ne pas produire un questionnaire « fourre-tout » à partir duquel il est souvent difficile de faire un traitement de l'information. Nous avons jugé nécessaire, pour bien appréhender notre objet d'étude, de formuler trois types de questions à savoir des questions fermées, des questions ouvertes et des questions semi-ouvertes.

Les questions fermées offrent à la personne interrogée diverses possibilités de réponses. Pour les questions ouvertes, l'enquêté répond librement parce que n'étant pas orienté comme dans le cas des questions fermées.

S'agissant des questions semi-ouvertes, c'est une combinaison des deux techniques précédentes. Ainsi, une partie de la question est fermée tandis que l'autre laisse une certaine liberté à la personne interrogée.

A travers ces questionnaires, nous avons mis en évidence des indicateurs tels que :

- qui fait quoi ?
- qui décide de quoi ?

En somme, nous avons élaboré des pistes permettant de saisir l'ampleur du phénomène qui est ici le degré d'implication des femmes dans la lutte contre la pauvreté dans une zone rurale. Les questionnaires n'ont été administrés qu'à des femmes alors que le guide d'entretien a été utilisé pour faire des focus avec des groupes de femmes et des groupes d'hommes.

Les cinq (5) thèmes soulevés portent entre autres sur l'évolution du statut de la femme et l'identification des facteurs de blocage et des facteurs positifs.

Puisque nous avons opté pour la triangulation des techniques, le recueil des informations par entretien s'est fait dans une logique de recherche de complémentarité avec les questionnaires.

L'unité d'enquête qui a été retenue est le ménage.

II-3 : LE DEROULEMENT DE L'ENQUETE

Dans la semaine du trente (30) août au cinq (5) septembre nous avons visité les villages choisis pour notre étude et fait connaissance avec les élus locaux et notabilités (conseillers ruraux, chefs de villages ...) afin de les informer du travail que nous envisageons d'effectuer dans le Gandiolais. Cette visite nous a permis de :

- Identifier les facteurs qui pourraient être sources de contraintes à notre travail (transport, calendrier d'occupation des femmes etc....)
- Prendre contact avec la famille qui nous a hébergé durant notre séjour dans le Gandiolais afin de lui faire part de notre calendrier de travail.

Pendant dix (10) jours, c'est-à-dire du lundi six (6) au mercredi quinze (15) septembre, nous avons procédé à l'administration de questionnaires et à l'organisation de focus group.

La collecte d'information s'est faite selon le calendrier suivant :

- Du lundi six (6) au mercredi huit (8) septembre c'est-à-dire durant trois jours, nous avons travaillé à Tassinère où l'échantillon retenu est de seize ménages
- Le jeudi neuf (9) septembre : nous avons choisi le village de Mboumbaye où le nombre d'enquêtés est de 2 ménages
- Du vendredi 10 au samedi 11 septembre (2 jours) : nous avons travaillé dans le village de Mouit où 12 ménages ont été enquêtés
- Du dimanche douze (12) au mercredi 15 septembre (4 jours) : nous avons été à Ndiébène Gandiol où nous avons interrogé 22 ménages.

Au niveau de chaque village deux focus group ont été tenus à savoir un groupe de femmes membres d'associations et un groupe d'hommes.

II-4 : LES OBSTACLES RENCONTRES

Dans la réalisation de notre étude nous avons été confrontés à beaucoup de difficultés. Parmi celles-ci nous citerons :

- la réticence de certaines femmes à répondre à nos questions. Une des raisons évoquées est que plusieurs projets de développement ne répondent pas à leurs attentes ce qui est à l'origine d'une désillusion de leur part. Aussi, pour certaines d'entre elles, c'est une perte de temps que de répondre à des questions dont la finalité n'est pas de leur apporter des ressources financières ou matérielles. Pour d'autres femmes, leur refus reposait sur l'absence du chef de famille. Ce qui est un élément révélateur dans notre étude. Face à cela, nous étions obligés le plus souvent de clarifier les objectifs de notre étude tout en cherchant à gagner la confiance de nos enquêtées. En effet pour toute question relative à la vie sociale de la femme et principalement à son statut, il a été laborieux d'obtenir des réponses.
- En présence de leurs coépouses ou de leur mari les femmes ne veulent pas en général aborder certains sujets. Pour atteindre notre objectif, il nous a alors fallu user de nombreuses astuces, surtout lorsqu'il était impossible de convaincre nos enquêtées de se mettre à l'écart d'un groupe de personnes.
- A cause de leur calendrier de travail hivernal chargé, il nous était parfois difficile de regrouper les femmes en focus group.
- La pluie a parfois mis un terme à nos entretiens.
- L'absence d'électricité dans le Gandiolais fut également un handicap car nous étions obligés d'interrompre toutes nos activités à partir de 19heures, alors qu'à cette heure les femmes étaient moins occupées.

DEUXIEME PARTIE :
PRESENTATION
DU LIEU D'ETUDE

III-1 : HISTORIQUE

L'histoire du Gandiolais commence à une date lointaine. Selon Amadou Mapathé DIAGNE, dans *un pays aux pilleurs d'épaves, le Gandiol*¹³, sa naissance remonterait à une date impossible à déterminer. Trois princes originaires du Walo évincés de leur trône s'installèrent à cette époque à côté de la mer au pied des palmiers. Ces princes après avoir exploré le nouveau site, s'aperçurent de l'importance de ses richesses insoupçonnées. La paille et le bois étaient disponibles pour la construction des cases. Le sol était fertile et le sel abondait dans les salines voisines. Dans les marigots, une grande variété de poissons était présente.

Installés entre les palmiers, les marigots et la mer, les nouveaux venus donnèrent au site le nom de Ndiol, en souvenir à leur lieu d'origine. A l'aîné fut conféré le titre de Diole. Rapidement la population s'agrandit car d'autres, attirées par la renommée du pays vinrent s'y établir. Pour organiser sa communauté, le Diole offrit à chacun de ses frères un territoire lui convenant pour réaliser ses ambitions. C'est ainsi que naquirent les villages de Mouit et de Ndiébène Gandiol.

A leur frère cadet qui témoignait d'une réelle passion pour la pêche, le Diole offrit un territoire voisin qui était à proximité de la mer. Il lui aurait dit : « *vas te fixer là-bas avec tes pêcheurs. Un pêcheur doit être près de la mer et se réveiller tôt le matin* » de ce propos, le plus jeune des princes qui s'installa à Mouit, situé à moins d'un kilomètre de Ndiol, tira son titre de « *Montel* » (il est matinal) ou qui serait la traduction de l'expression Wolof « *mol tel* » (un pêcheur doit être matinal).

Selon nos sources, l'extension du Gandiolais va se poursuivre avec la création d'un troisième village à la suite de Ndiol et de Mouit. Ayant protesté contre la décision du Diole d'offrir à son frère cadet un territoire, le second frère obtiendra gain de cause. Le Diole lui dit : « *j'ai offert à notre frère cadet cette partie du territoire parce qu'il est matinal, mais pour te prouver mon affection et ma confiance, je te fais mon premier ministre et te donne tout le nord du pays, avec ses fourrés, ses gibiers et ses îlots fertiles* ». A l'instar de Montel, le

¹³ Amadou Mapaté DIAGNE, *Un pays au pilleurs d'épaves, le Gandiol*, Paris, Maison la Rose, 1919, pp 145-147

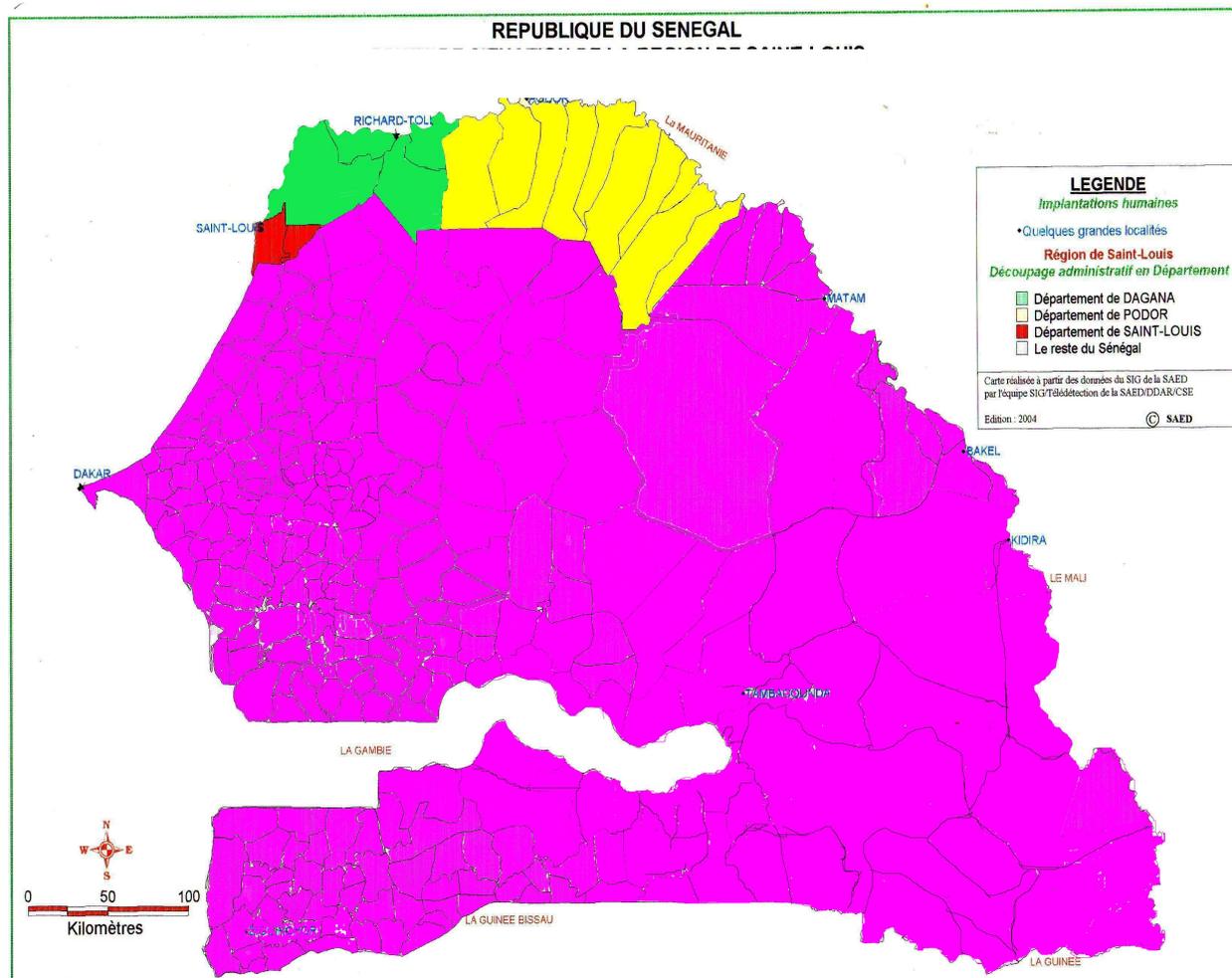
Diawdine de Diolé va fonder à quelques centaines de mètres plus au nord, un petit village auquel il donnera le nom de Diobène, dérivation du nom patronymique de Diop.

Les trois villages restaient sous la tutelle morale du Diolé qui garda tous les attributs de l'autorité. A lui seul revenait le pouvoir de préserver les malfaiteurs et les criminels de la vengeance familiale et publique. En effet, après avoir volé ou versé du sang d'un voisin sous l'emprise de la colère ou du vin de palme, on se dirigeait vers un piquet planté devant la demeure du Diolé et on échappait aussitôt à toute poursuite. Diolé était le seigneur, le justicier de tous les habitants de ce petit pays ; il était l'unique détenteur du droit de grâce. Tous les natifs de cette contrée étaient les sujets du Diolé, les « *gays Diolé* » (les hommes de Diolé), d'où les noms communs de « *Gandiolé* », donné à cette communauté qui actuellement compte plus de 80 villages et celui de « *Gandiol gandiol* » donné à leurs habitants.

III- 2 : CADRE PHYSIQUE ET CLIMATIQUE

GRAPHIQUE I

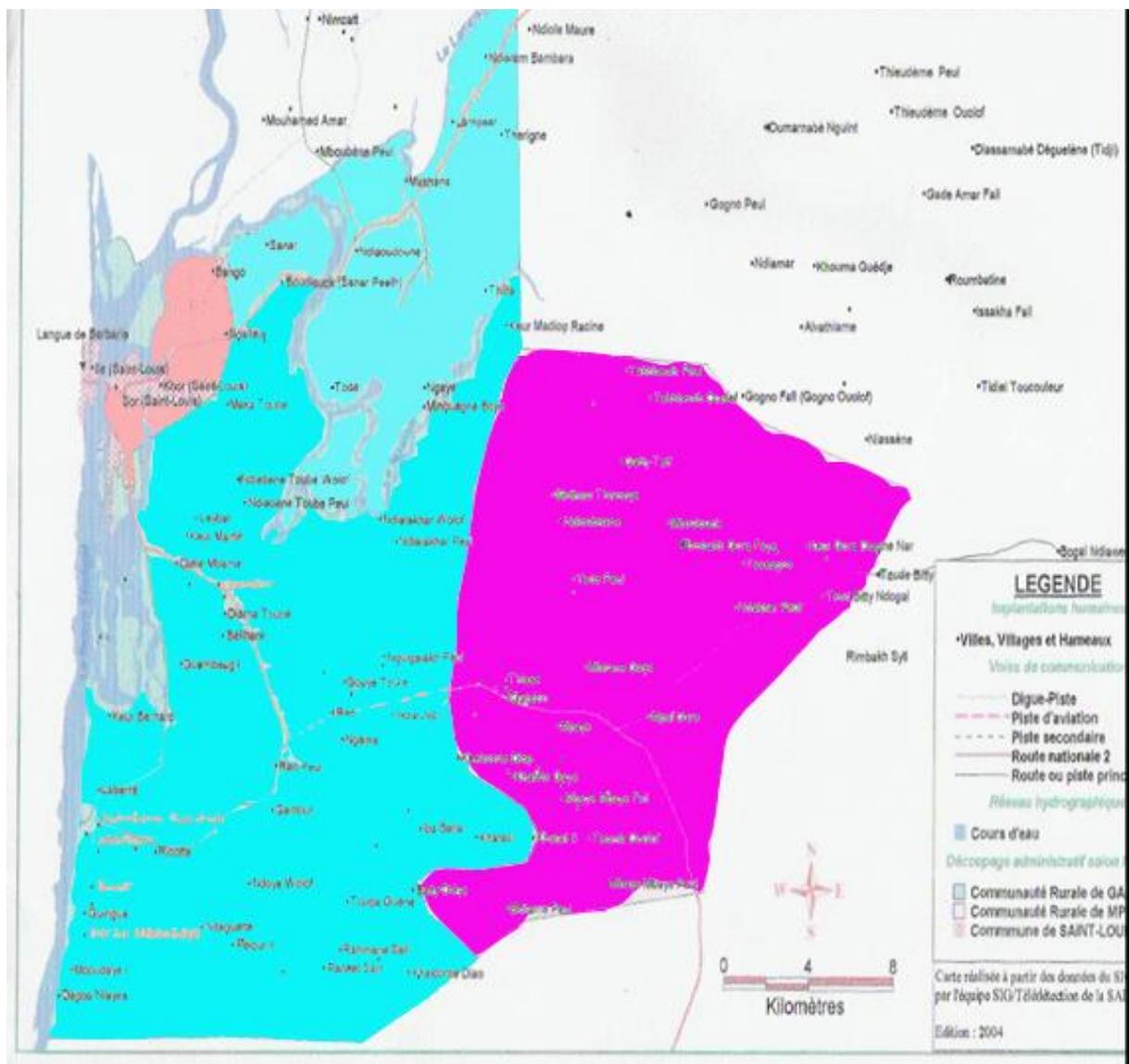
CARTE DE SITUATION DE LA REGION DE SAINT-LOUIS



Source : S.A.E.D (Société d'Aménagement et d'Exploitation du Delta)

GRAPHIQUE II

CARTE DE SITUATION DE LA COMMUNAUTE RURALE DE GANDON



Source : S.A.E.D

Le Gandiolais est situé dans la partie Sud-ouest de la zone estuarienne du fleuve Sénégal. Il couvre une superficie de 14.690 ha¹⁴ et occupe du point de vue administratif la partie littorale de la région de Saint-Louis. Le secteur étudié correspond à la Communauté rurale de Gandon et appartient à la flèche littorale sénégalaise appelée Langue de Barbarie. Cette dernière est une bande de sable étroite et basse isolant le fleuve de l'océan dans la dernière partie de son cours.

Du fait de sa situation géographique particulière, le Gandiolais a diverses caractéristiques du point de vue physique et climatique.

En effet, c'est une zone où le potentiel d'érosion éolienne et hydrique est très important. Il est marqué par la présence de dunes de sable blanches, jaunes, ainsi que des zones basses. A cause de son importance, l'érosion a engendré une dégradation des sols avec un appauvrissement de la couverture végétale. Il s'en est alors suivi un recul du potentiel agronomique du Gandiolais.

Une des préoccupations majeures des acteurs de développement dans cette localité reste d'ailleurs la recherche de stratégies permettant une revitalisation du milieu.

S'agissant des zones maraîchères menacées par l'ensevelissement, la solution semble être selon Ass Tall SARRE, une généralisation des projets de stabilisation de la dune vive littorale à travers les opérations de reboisement.

Quant au climat, il correspond à celui de Saint-Louis en général et est du domaine climatique sub-canarien, avec une forte influence océanique. Les côtes sont baignées par le courant froid des canaries en saison froide. Elles reçoivent « *des précipitations modestes liées au f.I.T (Front Intertropical) et aux invasions polaires* ». ¹⁵

Le Gandiolais est caractérisé par deux saisons différentes : la saison sèche qui s'étend de décembre à Juillet et celle des pluies qui va de Juillet à octobre.

Ce climat doublement influencé par le fleuve et l'océan offre à la zone des températures un peu spécifiques comparées à celles du reste du pays.

¹⁴Ass Tall SARRE, *Gestion intégrée et développement durable des régions côtières et des petites îles ; contribution à l'étude de la dynamique actuelle du Gandiolais*, Mémoire de D.E.A, Département de Géographie, 2003-2004, 48 p.

¹⁵Mame Marie Bernard CAMARA, *L'évolution d'un aménagement littoral : la pêche et l'ouverture de la brèche de la Langue de Barbarie : Impact économique et écologique*, Mémoire de D.E.A, Département de Géographie, 2003-2004, pp 9-25.

La population articule d'ailleurs une grande partie de ses activités économiques en fonction des opportunités que lui offre toutes les conditions climatiques.

Entre autres activités nous pouvons retenir le maraîchage, la pêche ainsi que le tourisme.

III-3 : LA POPULATION DU GANDIOLAIS

III-3-1 : Les traditions

Le Gandiolais est un terroir dont la population est porteuse de nombreuses traditions parmi lesquelles nous retiendrons les plus marquantes. A ce propos nous allons d'abord faire état d'une coutume que relate Amadou Mapaté DIAGNE¹⁶. Selon ce dernier, les « Gandiol gandiol » se sont faits connaître pendant longtemps à travers le pillage. Pour s'octroyer des richesses les habitants du Gandiolais s'emparaient des navires qui échouaient sur les rives de la mer, et de leurs cargaisons.

Ce droit, semble t-il, « *ils l'avaient exercé de père en fils depuis que des blancs fréquentaient la côte. Le temps l'avait consacré ; les anciens blancs ...Portugais, Hollandais, Anglais, tous avaient toléré et admis cette coutume barbare* »¹⁷.

Familiers de la côte et initiés à braver les caprices des marées, les « *Gandiol gandiol* » excellaient dans le pillage des navires. Ils accompagnaient leurs attaques de cris sauvages, d'explosion d'une joie longtemps attendue. En effet, C'est derrière les dunes qu'ils attendaient l'heure favorable pour le pillage. Après appropriation, ils s'installaient sur la plage pour le partage des cargaisons.

Le pillage est resté une pratique dans le Gandiolais jusqu'aux années 1830, période où les autorités administratives de la ville de Saint-Louis décidèrent de s'y opposer. Elles prirent alors certaines mesures, à savoir l'interdiction et la punition de tout achat, vente ou transport des objets provenant du pillage et l'interdiction aux « *Gandiol gandiol* » de communiquer avec la ville de Saint-Louis.

D'autres caractéristiques, toujours liées à la position géographique de leur localité sont également reconnues aux populations du Gandiolais. La présence de la mer, du fleuve ainsi

¹⁶ Op.cit DIAGNE Amadou Mapaté

¹⁷ Op.cit DIAGNE Amadou Mapaté

que des salines constituait un privilège qui influait largement sur le mode de vie des « *Gandiol gandiol* ». Les griots chantaient le Gandiolais comme un petit pays riche, qui pouvait attendre sans inquiétude les années de sécheresse, de mauvaise récolte, peut être même de la famine.

La pêche était une activité très fructueuse à laquelle chacun pouvait se livrer selon ses convenances. Seulement, les pêcheurs étaient tenus de donner au Montel l'impôt de la mer et des marigots, et ce dernier en attribuait à ses principaux. Une autre coutume importante est aussi, l'exploitation du sel. L'existence des fleuves de sel donnait à la zone une importance économique et politique considérable. Dans ses relations économiques avec les localités voisines, le Gandiolais constituait un important monopole commercial. Au marché de Ndiobe, situé à une quinzaine de kilomètres au sud –ouest de Mouit se faisait le troc des produits des Wolof du Cayor, des Peulh du Djiolf et des Sérère du Baol contre le sel du Gandiolais.

De nos jours, la zone connaît une organisation socioéconomique articulée essentiellement selon les réalités des deux ethnies dominantes à savoir les Wolof et les Peulhs. Même si l'esprit de dominant et de conquérant a demeuré, la base de la tradition à savoir la prospérité est bouleversée, du fait surtout de conditions physiques et climatiques dégradantes.

Actuellement, les activités économiques, à l'exception de la pêche sont pratiquées par tout le monde aussi bien pour l'agriculture, le maraîchage et l'élevage. Seule la pêche est dévolue aux Wolofs qui sont majoritaires dans la zone. Les Peulh pratiquent l'agriculture et le maraîchage à moindre échelle. Ce sont les Wolof qui sont largement plus représentatifs dans ces activités¹⁸.

De même, l'élevage Peulh est beaucoup plus important du point de vue nombre, têtes de bétails et diversité des espèces. En effet, l'élevage Wolof est limité aux petits ruminants (les ovins) et à l'aviculture.

III-3-2 : L'éducation

Dans le Gandiolais, le taux de scolarisation est faible et touche surtout les femmes. Cette situation ne semble cependant pas être liée à l'absence d'infrastructures scolaires car la première école de la zone du Gandiolais date d'avant 1919 et a même formé d'illustres cadres

¹⁸ El HADji Ibrahima THIAM, *Les terroirs périphériques de la réserve spéciale de faune de Gueumbeul*, Mémoire de Maîtrise, Département de Géographie, 2002-2003, pp 3-6

dont Amadou Mapaté Diagne¹⁹. Nous constatons que la scolarisation des femmes est liée à un ensemble de facteurs dont les principaux sont :

- les représentations que la société a du rôle de la femme et des valeurs qui lui sont liées. Dans ces représentations, l'apprentissage des tâches ménagères et de bonne épouse constitue le fondement de l'éducation de la femme. Dans ce schéma, l'importance de l'école est secondaire. Une importance est surtout accordée aux fonctions de la femme au foyer. L'instruction coranique était mieux acceptée pour les filles que l'école française.
- l'accessibilité de l'école constitue également un frein à la scolarisation des filles car les villages polarisés par l'école de **Mouit** dans un premier temps et celui de **Tassinère** ensuite se situe à un rayon supérieur à deux kilomètres. Certaines femmes habitants à **Darou Mboumbaye** ou à Mouit ont avoué que c'est à cause de l'éloignement de l'établissement de Tassinère qu'elles n'y ont pas été. L'absence de moyens de transport reliant les villages Gandiolais est un obstacle à la scolarisation des enfants en particulier les filles.
- Il faut également noter que la bataille historique de **Safilème** qui a opposé les colons aux « *Gandiol gandiol* » et où ceux-ci étaient sortis vainqueurs avait rendu une partie de la population hostile à « *l'école des blancs* ».

Actuellement, la situation a considérablement évolué car les villages disposent chacun d'une école primaire. Par ailleurs, les femmes se rendent de plus en plus compte de l'utilité de la scolarisation. En effet, elles sont confrontées à beaucoup de difficultés pour conduire certaines de leurs activités associatives. Le faible niveau de scolarisation limite les aptitudes des femmes en matière de formation. Nous comprenons dès lors l'idée d'Ester BOSRUP selon laquelle : « *le fait qu'il y'ait beaucoup plus d'analphabètes parmi les femmes que parmi les hommes représente le facteur principal qui limite la contribution de la femme au développement.* »²⁰

¹⁹ Il a publié en 1920 *Les trois volontés de Malick*, qui est le premier véritable texte romanesque sénégalais

²⁰ Ester BOSERUP & Crantz LILJEM, *Intégration de la femme au développement. Pourquoi ? Quand ? Comment ?* PNUD, Mai 1985 p.25

IV-I : LE MODE DE VIE DANS LE GANDIOLAIS

IV-I-1 : La migration

Le Gandiolais est fortement affecté par la migration de ses habitants. Elle touche surtout la frange de jeunes garçons et de jeunes filles. Les flux migratoires sont internes à la zone, nationaux et internationaux.

La migration inter zonale est surtout marquée par le déplacement des populations qui habitent près du littoral à la recherche de terres non salinisées. En effet, la salinisation des terres et le recul des ressources halieutiques ont contribué à la migration d'habitants de villages comme Tassinère et Ndiébène Gandiol. Devenus très mobiles, la plupart de ces migrants font de nos jours du maraîchage vers Mboumbaye et ses environs qui sont moins touchés par le phénomène.

La migration vers les centres urbains connaît également une grande ampleur. Elle est due au manque d'infrastructures dans la zone et de secteurs d'activités dynamiques pouvant retenir les jeunes. C'est une migration surtout saisonnière et les zones sont ciblées en fonction des activités exercées. Par exemple de juillet à octobre, période où la rareté du poisson rend la pêche aléatoire, les pêcheurs se rendent dans les grandes zones de pêche à savoir Kayar, Rufisque, la petite côte et Ziguinchor. La migration vers les grandes villes est surtout prisee pour le commerce, les petites prestations de services (cireur) pour les hommes ; tandis que les femmes s'adonnent aux travaux domestiques.

La migration internationale, en direction de la sous région intéresse surtout les professionnels²¹. Les pêcheurs vont en Mauritanie et les tailleurs au Mali. Mais la migration internationale la plus importante, s'effectue en direction de l'Europe (France, Italie, Espagne).

IV-1-2 : Les conflits

Selon Emile DURKHEIM, les conflits sont inhérents dans la vie d'un groupe social car ils ont une fonction de régulation. De même Robert MERTON²² les trouve nécessaires parce que

²¹Op.cit THIAM El Hadji Ibrahima

²² Robert MERTON, *Eléments de théorie et de méthode sociologiques*, Paris, Plon,1999

participant au rééquilibrage social. Lorsqu'ils se cristallisent et deviennent ouverts, les conflits portent toujours sur les relations de pouvoir, c'est-à-dire sur les règles qui définissent les ressources de chacun dans les négociations. Un de leurs enjeux devient alors la régulation, l'évolution et l'application de ces règles. Ils peuvent conduire, dans certaines situations, à des transformations qui satisfont tous les acteurs.

Partant de là, nous considérons qu'il est important de bien appréhender les sources de conflits et leur manifestation, si nous voulons cerner le degré de cohésion sociale d'une communauté. Le Gandiolais est concerné par deux types de conflits, à savoir, des confrontations entre autochtones et agents externes et celles opposant des « Gandiol gandiol » que nous discernons respectivement.

Sur la Langue de Barbarie, une brèche a été ouverte dans la nuit du vendredi 3 au samedi 4 octobre 2003. Le but recherché par cette ouverture était de permettre l'écoulement des eaux d'inondation qui menaçaient la ville de Saint Louis. Cette ouverture a soulevé des polémiques qui ne sont pas apaisées entre différents acteurs : techniciens, scientifiques, populations riveraines et pêcheurs.

Pour les scientifiques, cet aménagement risque de poser de graves problèmes écologiques (érosions, modifications du milieu estuarien). Certains d'entre eux se plaignent de ne pas avoir été consultés.

Les pêcheurs de Guet-Ndar trouvent que cet ouvrage constitue une aubaine car toutes leurs pirogues profitent de la brèche pour partir et revenir facilement de mer, évitant ainsi les risques quotidiens liés à la traversée de la barre (elles évitent de plus d'importants détours car elles devaient emprunter le passage naturel qui se trouve à 30 km environ plus au sud).

En revanche, les populations du Gandiolais, qui sont plus au sud, se sentent lésées par cet aménagement. Leurs activités reposent essentiellement sur la pêche et l'agriculture qu'elles allient le plus souvent.

Les changements hydriques dans l'estuaire, plus précisément, la salinité, avec une plus grande arrivée de l'eau marine et les répressions des ondes de marée ont des impacts négatifs sur l'agriculture et surtout sur la pêche fluviale comme nous le montre Marne Marie Bernard CAMARA.²³

²³Op.cit Mame Marie Bernard CAMARA, *L'évolution d'un aménagement littoral : la pêche et l'ouverture de la brèche de la Langue de Barbarie : Impact économique et écologique*, Mémoire de D.E.A, Département de Géographie, 2003-2004, pp 9-13.

Les élus locaux ainsi que les populations n'ont pas été associés. Les habitants des villages de Mouit et de Tassinère affirment qu'ils devraient être mis au courant de l'ouverture car connaissant mieux les phénomènes d'embouchure. Selon « *Duvail et al* »²⁴ les acteurs locaux ont des liens étroits avec les écosystèmes depuis des décennies ou des siècles, donc leurs savoirs doivent être pris en compte.

Un collège d'enseignement moyen construit à l'entrée du village de Tassinère et portant le nom de ce même village a par ailleurs été source de polémique du fait d'une absence de délimitation géographique de l'espace. Au même endroit, nous a-t-on dit existait pendant longtemps un chantier appelé : l'école de Tassinère où les agriculteurs étaient formés. Le village de Tassinère et celui de Ndiébène Gandiol se disputent la propriété du collège. Les habitants de Ndiébène Gandiol sont même allés jusqu'à effacer le nom de Tassinère qui était écrit sur la plaque à l'entrée de l'établissement.

Concernant l'installation de l'électricité dans les villages du Gandiolais, les rivalités entre villageois constituent entre autres les facteurs qui retardent les procédures administratives. Sous prétexte que leur village est plus peuplé et plus ancien que le village de Tassinère, les habitants de Ndiébène Gandiol n'ont pas accepté que l'électricité soit installée d'abord à Tassinère où l'occupation de l'espace est plus correcte et ne constitue pas une contrainte.

IV-2 : L'ECONOMIE DANS LE GANDIOLAIS

L'économie du Gandiolais repose sur diverses activités telles que le maraîchage, la pêche, le tourisme, l'exploitation du sel, le petit commerce etc.

IV-2-1 : Le maraîchage

La zone du Gandiolais correspond à la partie nord de la région naturelle des Niayes qui forme un long cordon dunaire au bord du littoral atlantique et s'étend de Dakar à Saint-louis.

Les dunes de sables vifs sont entrecoupées de dépressions et de lacs asséchés, ce qui constitue un milieu propice à la culture maraîchère car l'eau est disponible à quelques mètres de profondeur et le climat doux. Le maraîchage a pendant longtemps été la principale activité économique de la zone. Les paysans s'adonnent principalement à la culture de l'oignon qu'ils maîtrisent bien et qui est adaptée aux conditions agro climatiques du milieu. L'oignon blanc (*soble bu weex* en wolof) est le premier type connu dans le Gandiolais et le second type est

²⁴ Duvail et al, 2003 ; 70 : cité par Mame Marie Bernard CAMAR

l'oignon rouge et est constitué par des variétés à tendance violettes. La conservation de l'oignon cause des problèmes car il pourrit trop vite surtout l'oignon blanc. Le séchage qui est le plus souvent pratiqué ne constitue pas une solution à long terme.

Ainsi, pour ne pas perdre une grande quantité de l'oignon récolté, les maraîchers sont obligés de l'écouler le plus rapidement possible. Seulement, la présence d'une importante quantité d'un même produit sur le marché favorise une chute de sa valeur. Cependant, quelques contraintes ont de plus en plus entravé le développement des activités maraîchères dans le Gandiolais.

En effet, comme le reste du Sahel, le Gandiolais est devenu un milieu aride, rigoureux. Le sol, surtout, composé de sable et peu protégé par une végétation naturelle en dégradation, est de plus en plus exposé à l'action néfaste des vents. La baisse du régime des pluies a également conduit à la diminution des cultures pluviales et l'abaissement de la nappe phréatique. Pire, on note une salinisation des nappes d'eau et des sols au point de rendre l'eau impropre à consommation et les sols incultivables. A une certaine époque, les paysans étaient obligés de s'approvisionner en eau douce à partir de Saint-Louis par camion citerne car l'installation de l'eau courante dans la zone est relativement récente. Le mauvais état ou l'absence des pistes sont entre autres contraintes des facteurs qui entravent le développement des activités agricoles de la zone.

En somme, nous retiendrons que malgré les contraintes d'ordre biophysiques, socio-économiques et organisationnelles, le Gandiolais recèle de nombreuses potentialités qui peuvent permettre un développement social et économique à partir des cultures maraîchères.

IV-2-2 : La pêche

La situation du Gandiolais sur la Langue de Barbarie, lui confère une vocation pour la pêche. Celle-ci y occupe une place importante, vue la diversité des activités menées par ses populations sur le littoral.

L'essentiel de la pêche débarquée est vendue à des mareyeurs qui la revendent sur le marché national, ou aux unités de transformation de Dakar avant exportation. Les mareyeurs ont une force dans la commercialisation du poisson à cause de l'inorganisation des pêcheurs qui travaillent au jour le jour et n'ont pas de disponibilité pour s'occuper d'autres choses que la pêche.

La transformation artisanale se pratique également dans la zone et est surtout du ressort des femmes. La préparation du poisson séché est une spécialité très ancienne des femmes du Gandiolais. La production du « *salè séché* » et des produits comme le « *guedji* », le « *ketiakh* » et le « *tambadiang* » (variétés de poissons sèches, nom wolof) sont vendus sur le marché national. Les femmes du Gandiolais disposent d'un atelier de transformation appelé « *sine* » au niveau du village de Pilote.

Cependant, la durabilité des activités sur le littoral est menacée par la dégradation des milieux naturels pourvoyeurs de ressources. Cette dégradation est accentuée par l'action de l'homme sur le milieu, par exemple la construction d'infrastructures portuaires ou touristiques, la création d'embouchures artificielles ou de barrages.

En effet, la mise en service des barrages de Diama et de Manantali et les pressions induites sur l'écosystème ont entraîné une diminution du stock des ressources halieutiques et par conséquent un abandon de la pêche par les populations de l'estuaire.

En plus de la rareté ou la disparition de certaines espèces liées au barrage de Diama et à la fermeture des vannes, la pêche dans le Gandiolais a reculé du fait de l'absence de zones de débarquement, des accidents liés à la barre²⁵ et la difficulté d'accès à la mer de l'ancienne embouchure.

Sur la langue de Barbarie, ont été réalisés, en 2003, des aménagements caractérisés par leur situation d'urgence. Les conséquences sont considérables car étant dans un milieu estuarien fragile et très exposé aux fluctuations de la marée et de l'érosion côtière.

Depuis l'ouverture de la brèche, les pêcheurs du Gandiolais ne cessent de se lamenter car pour eux la pêche fluviale a reculé. La brèche a entraîné la disparition de certaines espèces. Les effets de la brèche sur la fuite des poissons sont apparus peu de temps après. Il s'agit « des capitaines, des mullets, des sardinelles, de l'ethmalose et de la tilapie »²⁶. Les pêcheurs n'arrivent plus également à pêcher des langoustes alors que c'était leur principale activité en hivernage.

Les poissons remontaient par l'ancienne embouchure, aujourd'hui la plupart prennent le chemin de la brèche. L'existence de courants de sens contraire fait que les poissons sont perturbés dans leur mouvement.

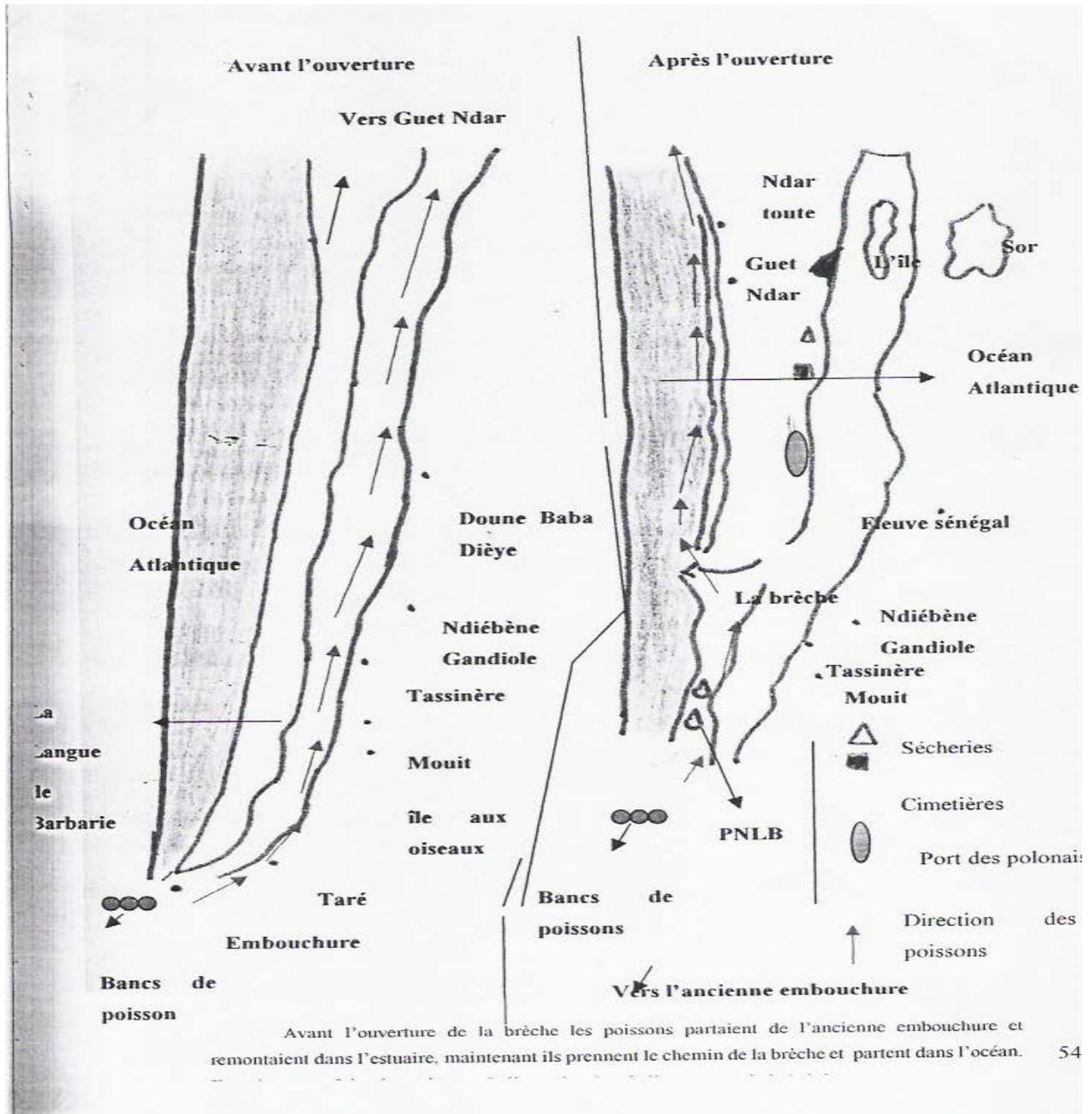
²⁵ Sable sous marin de quelques centaines de mètres de longueur qui barre l'entrée d'un port ou l'embouchure d'un fleuve ; ligne de déferlement de la houle sur les hauts fonds.

²⁶ Mame Marie Bernard CAMARA, *L'évolution d'un aménagement littoral : la pêche et l'ouverture de la brèche de la Langue de Barbarie : Impact économique et écologique*, Mémoire de D.E.A, Département de Géographie, 2003-2004, pp 49- 56.

A Tassinère, la baisse du niveau de l'eau et son réchauffement provoquent une mortalité des poissons. Pour les pêcheurs de Mouit et de Tassinère la nouvelle situation est inversée par rapport à ceux de Guet-Ndar. Si autrefois, dans le Gandiolais, la communication avec la mer était proche, elle est aujourd'hui colmatée. La nouvelle embouchure est éloignée et leur consommation en carburant a augmenté. Avant l'ouverture de la brèche, pour aller à Pilote il leur fallait cinq (5) litres, mais maintenant ils consomment 20 litres pour un aller retour. La présence de courants entraîne également une consommation plus importante de carburant. La réponse la plus favorable consiste, pour les pêcheurs, à se déplacer en campagne parfois loin de Saint- Louis.

GRAPHIQUE III

DIRECTION DES POISSONS AVANT ET APRES L'OUVERTURE DE LA BRECHE



source : Mame Marie Bernard CAMARA, L'évolution d'un aménagement littoral : la pêche et l'ouverture de la brèche de la Langue de Barbarie : impact économique et écologique, Mémoire de D.E.A, Département de Géographie, 2003-2004,p 54.

IV- 2-3 : Le tourisme

Le Gandiolais est une zone où le tourisme se développe depuis quelques années. Ce développement touristique peut être attribué, en partie, à sa situation dans la langue de Barbarie.

En effet, la rareté de l'espace dans la ville de Saint-Louis a conduit les promoteurs du tourisme à se tourner vers le Gandiolais aux caractéristiques naturelles très attrayants. La localité bénéficie de plusieurs atouts à savoir : la proximité de la ville (15 km) ; une plage de sable fin, relativement étroite, permettant la pratique d'activités balnéaires aussi bien sur la mer que sur le fleuve; le Parc National de la Langue de Barbarie, qui constitue un attrait.

S'étendant sur une superficie de 2000 ha, le parc est un lieu privilégié où s'arrêtent de nombreux oiseaux au cours de leur migration. C'est une zone où on note une forte présence de mangroves et de vasières.

Hormis la beauté du paysage, le parc de la Langue de Barbarie présente deux attraits touristiques : l'ancienne embouchure du fleuve Sénégal et l'îlot des oiseaux et des mammifères sauvages. A côté du parc se trouvent deux campements : le campement de la Poste, celui de l'Océan et de la Savane. Ils constituent un maillon important de la chaîne hôtelière de la ville de Saint-Louis. Ils servent de relais dans le cadre de leurs excursions et circuits.

Il se pose cependant, le problème des retombées économiques sur la population. Le développement touristique se traduit parfois par une quasi marginalisation des collectivités locales écartées des décisions par la puissance des opérateurs extérieurs.

Cette situation s'accompagne souvent d'une fuite des flux financiers hors du territoire touristique n'y laissant que des salaires d'exécutants. Mais, il faut noter que les populations du Gandiolais s'impliquent de plus en plus dans ce nouveau secteur en offrant notamment des services. Ainsi, des balades en pirogue sont organisées sur le fleuve, une activité qui les lie à leur domaine d'excellence qui est la pêche.

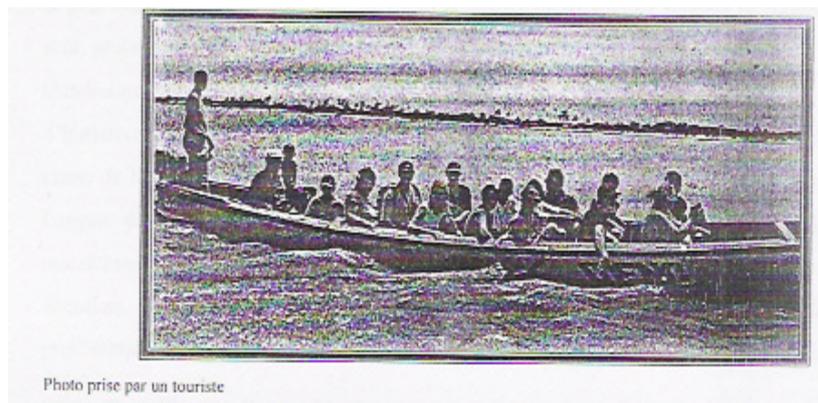
Le tourisme offre de nouveaux horizons de travail et contribue à fixer les populations dans leur localité, particulièrement, les hommes qui ont tendance à migrer dans les autres centres de pêche. Les habitants ont en général une bonne vision du développement touristique. Le tourisme est vu comme générateur d'emplois et participe au développement du commerce.

Tableau n°1 : Nombre d'entrées payantes et recettes générées par le parc de la Langue de Barbarie de 1991 à 2001.

Année	Nombre d'entrées payantes	Recettes
1991/1992	591	1182000
1992/1993	802	1604000
1993/1994	756	1512000
1994/1995	725	1450000
1995/1996	970	1940000
1996/1997	1023	2046000
1997/1998	3081	6162000
1998/1999	2006	4012000
1999/2000	3018	6036000
2000/2001	3278	6556000

Source : Parc National de la Langue de Barbarie

GRAPHIQUE VI
BALADE EN PIROGUE AU NIVEAU DU P.N.L.B



Source : Mouhamadou El Amine DIOP, *La Langue de Barbarie dans la dynamique du tourisme de Saint-Louis*, Mémoire de Maîtrise, Département de Géographie, 2002-2003, p 94.

IV-2-4 : Les ressources financières

Pour développer les activités économiques en milieu rural, de nombreuses stratégies sont généralement mises en œuvre. Parmi celles-ci, la recherche de moyens de financement constitue une des priorités pour le paysan. Entre autres sources de financement, nous pouvons citer les institutions bancaires, les O.N.G, les M.E.C et les tontines.

Dans le Gandiolais, ces structures ont des portées différentes. Les banques et les O.N.G se retirent de plus en plus cédant la place aux M.E.C et aux tontines. Cette situation résulte surtout d'un souci d'adopter des formules qui répondent aux exigences du monde paysan.

En effet, l'intervention des banques comme la C.N.C.A, par exemple, ainsi que des O.N.G n'a pas eu un grand effet sur les problèmes financiers des populations faisant des activités génératrices de revenus. De nouvelles perspectives se dessinent de nos jours et qui consolident, surtout, l'esprit de « solidarité » déjà acquis avec la culture sénégalaise. C'est par rapport à cette ambition que sont définis les objectifs des M.E.C et des tontines.

Une M.E.C est une structure privée regroupant des personnes qui mettent leur épargne en commun pour se procurer mutuellement des services financiers. L'adhésion des membres est libre et volontaire, leur nombre n'est pas limité. Elle fonctionne de façon démocratique.

Si l'action d'une banque est orientée prioritairement vers l'accroissement des bénéfices des actionnaires, celle d'une M.E.C est de rendre disponible sur place à l'ensemble des adhérents des services financiers adaptés à leurs besoins.

Deux M.E.C se sont installées dans notre zone d'étude : la M.E.C **U.N.A.C.O.I.S-D.E.F** à Tassinère et celle du **P.P.M.E.H** à Darou Moumbye.

Toutefois, il faut noter que ces M.E.C ne solutionnent qu'en partie les problèmes de financement de leurs membres. En effet, les services généralement rendus limitent le plus souvent les adhérents dans un cercle de petites activités.

Par exemple, le plafond de crédit de la M.E.C de l' **U.N.A.C.O.I.S -D.E.F** est de cinquante milles francs remboursable en trois mois. Ce service est adapté pour faire du petit commerce mais il est largement en deçà des besoins financiers d'une activité de production maraîchère.

En ce qui concerne la tontine, elle est un moyen d'épargne très prisé dans le Gandiolais. C'est une rencontre de personnes qui se cotisent pour s'octroyer du crédit à tour de rôle. Une tontine est surtout caractérisée par l'importance qu'elle accorde au social. Il est fréquent dans une tontine que l'on donne à un membre en difficultés financières, et dont «le tour » n'est pas venu la somme collectée pour l'aider à s'en sortir.

Les tontines contribuent de façon importante au décollage des activités économiques des femmes. Celles-ci, souvent membres de plusieurs tontines en même temps, ont quelques fois des difficultés pour cotiser correctement. Cette situation due le plus souvent aux nombreuses charges qui incombent aux femmes dans leurs foyers entrave le bon fonctionnement des tontines. Vue l'utilité économique de ces dernières, il serait intéressant, selon nous, d'ouvrir une réflexion sur leur mode de structuration.

TROISIEME PARTIE :
PRESENTATION DES DONNEES
DE L'ENQUETE

Chapitre V : Caractérisation générale des femmes du Gandiolais

Les femmes auxquelles nous nous intéressons dans cette présente étude ont des caractéristiques diverses que nous présentons ci- après.

V-1:LES CARACTERISTIQUES SOCIOCULTURELLES

De nos résultats il ressort que l'ethnie dominante du Gandiolais est le Wolof. Sur 52 personnes interrogées, 90.38% sont des Wolofs et 5.77% sont des Pular.

Le système traditionnel wolof qui a prévalu à l'origine ne semble pas subir une profonde mutation. Dans leur cohabitation les voisins entretiennent d'importantes relations de solidarité, de respect, de compréhension mutuelle. L'éducation d'un enfant n'est pas seulement du ressort de ses parents mais elle est assurée par l'ensemble de la communauté.

La socialisation des individus pour les rendre conformes aux valeurs sociétales commence dès la naissance. Ainsi, selon leur sexe, un rôle spécifique est transmis aux enfants.

Comme le montre Couro Coumba DIALLO dans son mémoire²⁷, pour l'éducation des garçons on met en avant des valeurs telles que le courage, la débrouillardise, le « *diom* », en somme on leur inculque des valeurs « mâles ». Les valeurs qui sont mises en avant pour l'éducation des femmes sont : la persévérance, la patience, la sagesse, le « *kersa* », le « *mugn* ». Il semble aussi que l'on consacre plus de temps à la formation de la personnalité des femmes.

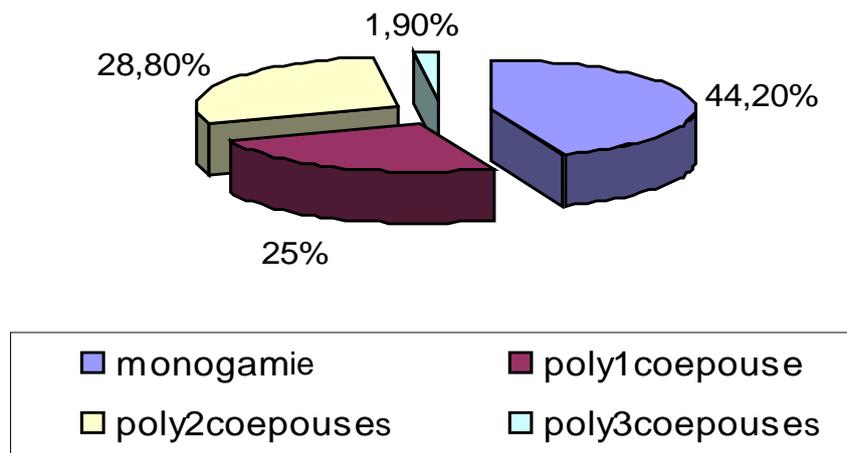
Ces considérations permettent de montrer que le milieu socioculturel africain en ce qui nous concerne, le milieu wolof sénégalais exige chez les femmes des comportements bien déterminés. Pour jouir d'une considération sociale, la femme doit bien s'occuper de son mari, lui témoigner du respect et manifester une bonne entente avec lui.

Elle doit également avoir beaucoup de tolérance envers tout, être généreuse à l'égard de ses beaux- parents en particulier sa belle-mère et ses belles sœurs. Les travaux domestiques, l'entretien de sa famille lui sont aussi dévolus.

²⁷ Couro Coumba DIALLO, *Statut et Rôle des Femmes dans les Stratégies de lutte contre la crise économique : le cas des femmes du marché de Soumbédioune et celles de la F.D.E.A*, Mémoire de Maîtrise, Département de Sociologie, 2002-2003, 91p.

Nous comprenons dès lors pourquoi une formule courante dans nos sociétés traditionnelles dit que : « le rôle de la femme est de rester au foyer ». Si cette formule est encore d'usage, son contenu est-il resté le même ?

GRAPHIQUE V
Représentation des femmes selon la nature de leur union



Source : Données de l'enquête

Nos résultats montrent que la polygamie est le type d'union le plus fréquent dans la zone. En effet, 55.8% de nos enquêtées sont dans des ménages polygamiques répartis de la manière suivante : 25% des femmes ont une coépouse, 28.8% ont deux coépouses, 1.9% ont trois coépouses.

Il est vrai que nous sommes dans une zone musulmane mais cela suffit t-il à expliquer la propension de la polygamie ? Autrement dit qu'est ce qui pousse à cette pratique sociale ?

Selon notre étude, deux éléments majeurs peuvent l'expliquer à savoir la tradition et la religion. Dans nos sociétés traditionnelles, la socialisation des individus se fait par l'apprentissage des modes de vie et de penser de la communauté, ce qui leur permet d'intégrer les groupes sociaux. Sur un autre plan, le nombre de femmes est perçu dans nos sociétés comme un indicateur de prestige et de puissance.

Dans le système social musulman à caractère patrilinéaire, les rapports de genre placent la femme dans une position de subordonnée par rapport à l'homme. Cette subordination dans

l'islam ne traduit pas un rapport systématique de verticalité. Mais malheureusement, l'interprétation qui en est faite réduit effectivement la femme à une posture de soumise.

Pour beaucoup, la religion constitue un prétexte pour prendre plusieurs femmes. Force est de constater que même s'ils n'en n'ont pas les moyens, certains hommes prennent jusqu'à quatre femmes. Ceux-ci ne se soucient guère de la précarité que peut entraîner cette situation surtout lorsque les femmes ont plusieurs enfants. Cela se donne à lire à travers l'opinion de certains enquêtés selon lesquels: « *plus on a de femmes et d'enfants, davantage on a de wërsëk (chance)* », car selon eux : « *pour chaque individu qu'il a créé, Dieu a prévu de la nourriture.* ».

Quant à d'autres, avoir une coépouse est « un avantage » pour une femme car celle-ci n'aura plus à assumer toute seule les travaux domestiques.

Qu'est ce qui pousse les hommes à maintenir cette propension de la polygamie sachant que les femmes en ont une perception négative comme en attestent les conflits et les nombreux divorces au sein des ménages polygames ? Pour justifier leur nature polygame, les hommes accusent les femmes d'égoïsme. En effet, beaucoup d'entre eux considèrent que les femmes n'aiment pas « partager ». Un de nos enquêtés nous a même précisé : « *pour la construction de sa maison, un homme ne doit pas demander l'avis de sa femme car celle-ci préférera une demeure où ne pourront habiter qu'elle et ses enfants* ».

Par ailleurs selon certains, une femme sans coépouse ne s'occupe pas bien de son mari .

A l'analyse, ces justifications fallacieuses montrent que c'est la recherche de privilèges et de satisfaction personnelle qui pousse en général les hommes à être polygames.

Ces caractéristiques matrimoniales n'ont pas manqué d'influer sur le nombre d'enfants des ménages.

Dans notre zone d'enquête, le nombre d'enfants paraît élevé. 75% des femmes interrogées ont plus de deux enfants, 9,6% n'ont pas d'enfants, 5,8% ont un enfant et 9,6% ont deux enfants.

Cette situation pourrait s'expliquer par deux facteurs principaux :

- la forte prévalence de la polygamie ;
- la fonction sociale de procréation de la femme.

Dans nos sociétés traditionnelles l'une des fonctions qui valorisent le plus la femme est celle de procréer. Les femmes qui ne parviennent pas à avoir des enfants sont souvent victimes de sanctions sociales pouvant aller jusqu'à la marginalisation. Lorsqu'un couple n'arrive pas à avoir d'enfants c'est à la femme qu'on en attribue l'entière responsabilité.

Cette situation est sous tendue par des préjugés forts comme le « *gaaf* » (qui charrie le malheur) qui déteignent sur la femme voire sur sa famille.

La femme vivant dans le milieu traditionnel est profondément préoccupée par ces « *gaaf* » en ce sens que l'homme à la recherche d'une épouse tient beaucoup compte de ces données socioculturelles.

Beaucoup d'interprétations empiriques permettraient d'identifier le « *gaaf* » :

- Si le prétendant, en allant rendre visite à sa fiancée la trouve en train de défaire sa coiffure, ceci est signe de deuil.

- Par contre, la femme qui a l'habitude de caresser son ventre, ou de porter ses bras au dos, ou qui, en position debout, a l'habitude de se tenir les hanches, ainsi que celle qui chantonne souvent, aura beaucoup d'enfants dans la vie.

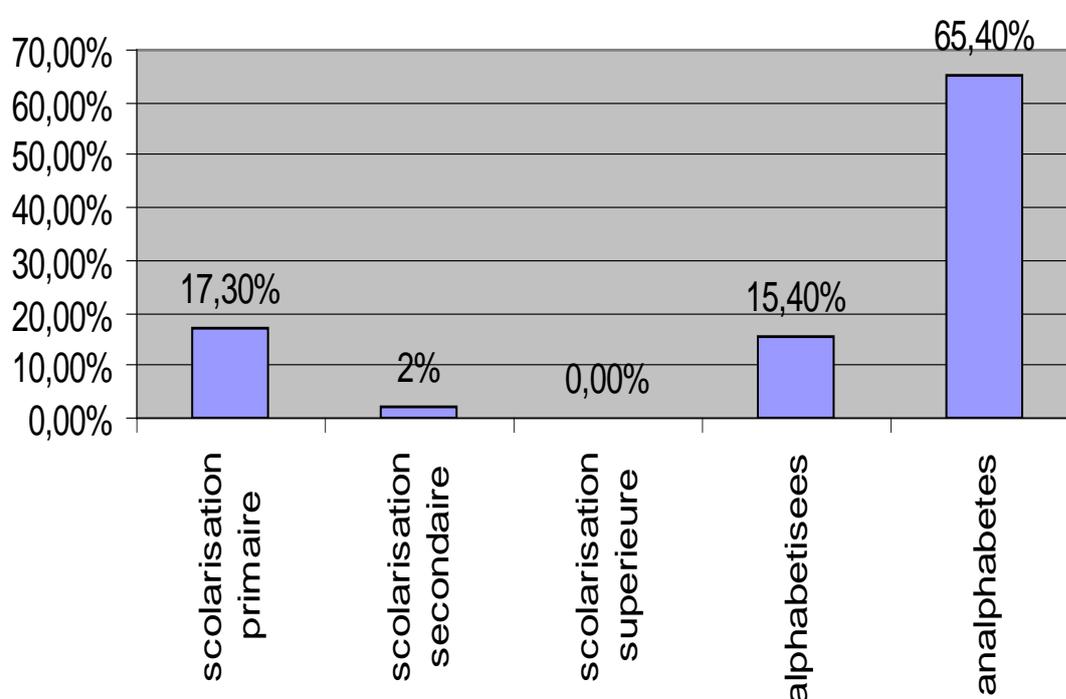
Les villageoises sont restées gardiennes des valeurs traditionnelles telles que la solidarité et la « *téranga* ». Ainsi, l'organisation des cérémonies de mariage, de baptême, entre autres, n'est pas considérée comme étant le fait d'une famille mais de l'ensemble de la communauté. Lorsqu'il y a un baptême, les populations s'y rendent de façon massive. Pour alléger les frais de la cérémonie une somme collectée à partir de cotisations est souvent donnée à la femme dont on baptise l'enfant, surtout lorsqu'elle est membre d'une association féminine ou de tontines.

V-2 :DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION

V-2-1 : Le niveau d'éducation des femmes

V-2-1-1 : Les résultats

GRAPHIQUE VI
Représentation des femmes selon leur niveau d'éducation



Source : Données de l'enquête

A travers les résultats de nos enquêtes, nous voyons une confirmation de l'analphabétisme des femmes décrit principalement dans les pays du tiers monde.

En effet, nous constatons que 65,4% de notre échantillon n'ont pas été à l'école et n'ont suivi aucune séance d'alphabétisation.

Seules 19,2% des femmes sont scolarisées et parmi elles, 1,9% a été jusqu'au secondaire, les autres s'étant arrêtées au primaire. Aucune des femmes scolarisées n'a obtenu le bac. L'alphabétisation quant à elle ne concerne que 15,4% des femmes.

Ces résultats nous montrent qu'en milieu rural l'analphabétisme demeure un phénomène alarmant. Il touche davantage les femmes que les hommes dans le monde et en Afrique Subsaharienne en particulier.

V-2-1-2 : L'alphabétisation des femmes

L'analphabétisme des femmes de notre milieu d'étude est préoccupant : 65,4% des femmes sont analphabètes alors que l'évolution du contexte les met de plus en plus en position d'acteurs économiques. Les quelques femmes alphabétisées (15,4%) l'ont été en wolof grâce à une alphabétisation fonctionnelle.

Nos investigations nous ont montré que le faible niveau d'alphabétisation des femmes dans la zone est plus le fait de l'inadaptation des calendriers des classes que du désintéressement des femmes. Par ailleurs, la question de la pérennisation n'est pas souvent prise en compte au démarrage des classes. Ce qui entraîne quelques fois l'arrêt prématuré des apprentissages. A Mouit par exemple, Plan Sénégal s'était engagé à les appuyer pendant deux ans avant de laisser la population prendre la relève. Mais, après que les deux années de soutien furent écoulées, les moniteurs qui assuraient les cours ont abandonné parce que n'étant plus payés. De même, à **Darou Mboumbaye**, le programme fut arrêté avant terme car le projet avait pris fin. Pourtant les femmes avaient commencé à prendre goût aux apprentissages.

L'introduction de l'école dans notre zone d'étude remonte à plus d'un siècle. Mieux, le Gandiolais est situé à 15 Km de Saint-Louis qui, depuis la période coloniale fait figure de référence en matière de scolarisation. Et pourtant, le niveau de scolarisation des femmes y est très faible. Par ailleurs, plusieurs ONG et projets y ont mis en œuvre des programmes d'alphabétisation fonctionnelle. Malgré cela le taux d'analphabétisme atteint un niveau préoccupant.

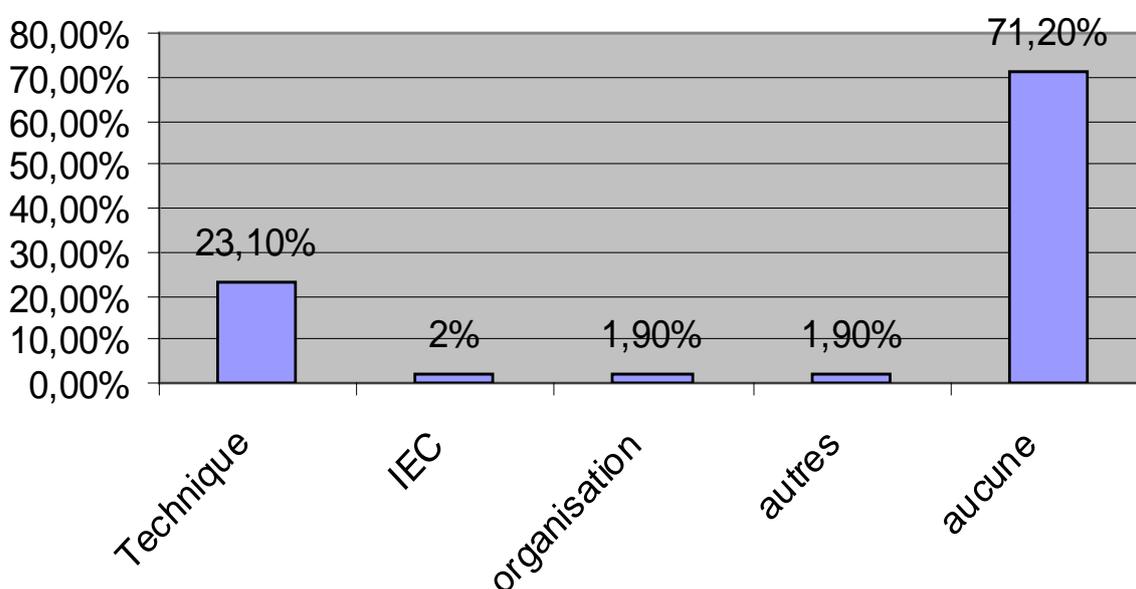
Ces paradoxes méritent réflexion. S'agit-il d'un désintérêt de la communauté vis-à-vis de l'éducation formelle ? Les projets éducatifs formels sont-ils adaptés au contexte ? En tout cas nos investigations nous ont révélé certains facteurs qui ont été à l'origine du faible niveau d'éducation des femmes dans la zone. Parmi ceux-ci, nous rappellerons :

- la représentation sociale du rôle de la femme qui n'intègre pas l'école comme étant un vecteur des valeurs recherchées chez la femme au foyer ;
- l'inadaptation des calendriers des classes d'alphabétisation par rapport aux occupations domestiques des femmes ;
- la non pérennisation des projets d'alphabétisation.

Jusqu'où va la responsabilité des femmes dans cette situation au regard de leurs nombreuses activités sociales telles que les cérémonies, les tontines ?

V-2-2. Le niveau de formation des femmes

GRAPHIQUE VII
Représentation des femmes selon leurs domaines de formation



Source : Données de l'enquête

En matière de formation, nos résultats montrent que 71,2% des femmes n'ont pas été formées. Pour les 28,8% qui ont été formées, 23,1% l'ont été sur le plan technique alors que des domaines comme l'I. E. C, l'organisation sont à peine représentés.

Généralement les formations sont destinées à des femmes membres d'organisations : Groupements d'Intérêts Economiques (G.I.E), Groupement de Promotion Féminine (G.P.F) etc. Avec l'appui de l'A.S.P.R..O.D.E.B, des G.P.F de **Tassinère** ont suivi une formation sur la transformation de produits halieutiques et les techniques de micro jardinage. A **Darou**

Mboumbaye, les formations reçues par les femmes ont porté sur la teinture, la couture, la broderie etc.

C'est à Mouit que les femmes ont bénéficié le plus de formations grâce à la présence du Parc National de la Langue de Barbarie. Ici les séances de formation sont le plus souvent organisées au niveau du Parc. Dans les autres villages, les séances de formation se font au sein des établissements scolaires.

Parmi les thèmes de formation technique on peut citer : le recyclage de déchets plastiques (sacs, pochettes, etc.), la transformation de fruits et légumes, le reboisement, le maraîchage, le petit élevage, la transformation de produits alimentaires etc.

Les formations en organisation sont généralement articulées autour de la structuration des organisations, les rôles et responsabilités des responsables, le fonctionnement, etc. La formation à la gestion comporte des éléments de calcul, d'écriture (alphabétisation). Ces formations permettent aux groupements de femmes de pouvoir gérer elles mêmes des fonds de crédit rotatif ou d'améliorer leurs activités.

Les femmes sont davantage soutenues dans la conduite de leurs activités productives tandis que l' I.E.C ne semble pas constituer une priorité pour les intervenants. Pourtant l' I.E.C aurait pu renforcer les connaissances des femmes dans plusieurs domaines (nutrition, santé communautaire, droit et civisme, etc.). La formation technique ne contribue pas de la même manière que l' I.E.C à améliorer les attitudes et les manières d'analyser les faits sociaux.

Cette faible proportion de femmes formées ne semble pas être liée à un déficit de partenaires en matière de formation. En effet, plusieurs ONG et de structures comme l' ANCAR appuient la population du Gandiolais en matière de formation. Les deux causes qui sont ressorties de nos entretiens sont d'une part que les préoccupations des femmes ne sont pas suffisamment prises en compte au moment de l'élaboration des programmes et d'autre part que les populations ne se mobilisent vraiment que s' il y a des financements derrière.

V-3 :LE ROLE DE LA FEMME DANS LE FONCTIONNEMENT DU MENAGE

Le rôle de la femme dans le fonctionnement du ménage dépend de plusieurs facteurs fortement imbriqués dont notamment :

- ses fonctions sociales, en particulier celle de reproduction avec ses corollaires ;
- la division sexuelle du travail qui lui attribue l'essentiel des tâches domestiques et en plus sa participation à la production alimentaire ;
- sa contribution au budget du ménage, ce qui l'oblige à conduire des activités de production qui lui sont propres.

Pour appréhender donc le rôle de la femme, nous aborderons la question sous trois angles à savoir :

- la gestion des travaux domestiques ;
- la femme et les dépenses familiales ;
- la femme et les prises de décisions au sein du ménage.

V-3-1 : la gestion des travaux domestiques

Au niveau du foyer, la contribution des femmes au fonctionnement des activités est fortement influencée par la division sexuelle du travail. La conduite des travaux domestiques demande beaucoup d'efforts physiques et de temps. Ce qui limite la participation des femmes rurales aux activités et programmes communautaires.

L'analyse comparative du calendrier journalier d'un homme et d'une femme faite par Thérèse LOCOH dans *genre et développement* illustre fort bien notre assertion.

Tableau n°2 : Comparaison du calendrier journalier d'un homme et d'une femme

Horaires	Femme	Homme
4h30-5h	Réveil- Prière- Préparation petit déjeuner	
5h-6h30	Puisage de l'eau, Travaux ménagers, soin aux enfants, entretien du bétail pilage des céréales	Réveil Prière Petit déjeuner Départ au champ
6h30-13h	Suite des travaux ménagers, finition du déjeuner Travaux champêtres	Travaux champêtres
13h-14h30	Chauffages du déjeuner Déjeuner, Ramassage du bois mort	Déjeuner/Repas
14h30-16	Travaux champêtres	Travaux champêtres
16h-18h30	Travaux sur son champ	Retour à la maison Repos ou petits travaux
18h30-20h	Retour à la maison, corvée d'eau Entretien du petit bétail Préparation du dîner	Repos Lecture du coran Causerie
20h-22h30	Dîner, pilage de céréales Petits travaux domestiques Coucher	Dîner Causerie /repos Coucher

Source : Locoh Thérèse, *Genre et Développement : les pistes à suivre*, Paris, PUF, 1996. 154 p.

Comme nous pouvons le constater à travers ce tableau, les femmes consacrent beaucoup de temps aux travaux domestiques.

Pour se livrer à des activités rémunératrices, elles font le plus souvent recours à de nombreuses stratégies. Nos entretiens nous ont montré que certaines femmes ont des « bonnes ²⁸ » à qui elles confient certaines charges domestiques afin de se libérer. Par contre pour la majorité des femmes, leur faible capacité financière ne leur permet pas de prendre de « bonnes ». Les stratégies que nous avons observées à ce niveau sont d'une part la mise au travail précoce des jeunes filles et d'autre part une meilleure gestion de son calendrier de travail.

Par ailleurs, nos femmes utilisent souvent les « tours de travail » qui sont une sorte de mutualisation du travail. Les principales tâches domestiques que nos enquêtées nous ont citées sont : la préparation des repas, le linge, la vaisselle, la corvée d'eau, etc.

Nous constatons que les activités domestiques des femmes de notre milieu d'étude sont globalement similaires à celles décrites dans les autres zones rurales. Les différences éventuelles résident en général dans le temps consacré.

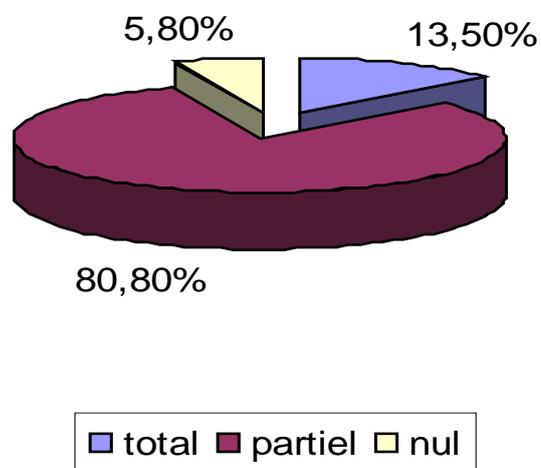
L'importance des travaux domestiques des femmes est une réalité dans le Gandiolais. C'est pourquoi nous sommes tentés de nous interroger sur la question de savoir si la polygamie ne jouerait pas un rôle régulateur ? Et à quel point ?

²⁸ bonne : femme de ménage.

V-3-2. Femme et dépenses familiales

Dans nos sociétés y compris dans le Gandiolais, c'est à l'homme qu'incombe la charge de subvenir aux besoins de sa famille. Mais dans la réalité, les femmes participent largement aux dépenses familiales.

GRAPHIQUE VIII
Représentation des femmes suivant leur apport dans le budget du ménage



Source : Données de l'enquête

Il apparaît clairement que les femmes du Gandiolais contribuent pour la majorité aux dépenses de la famille. Parmi celles que nous avons interrogées, 13,5% assurent totalement la couverture du budget de leur ménage, 80,8% participent en partie alors que 5,8% seulement sont entièrement prises en charges par leurs maris.

Dans les villages ciblés, la forte implication des femmes dans les dépenses familiales a comme principale explication l'exode des hommes. En effet, en réponse à la péjoration des conditions agro climatiques l'exode des hommes s'est fortement amplifié dans la zone au point de mettre les femmes en première ligne en ce qui concerne les dépenses domestiques.

Plusieurs de nos enquêtées, en particulier, les épouses des pêcheurs déplorent cette situation car les hommes ne reviennent que deux fois l'an (lors des fêtes de Koritè et de Tabaski).

Dans notre milieu d'étude, la contribution des femmes dans le budget du ménage se justifie par plusieurs raisons. Sur le plan de la religion, nos enquêtées se réfèrent à l'idée selon laquelle : « *ce que la femme fait en bien ou en mal dans sa vie conjugale se déteint sur l'avenir de ses enfants* ». D'ailleurs il n'est pas rare de voir des hommes se faire entretenir par leurs femmes sous ce prétexte fallacieux. Sur le plan social, la participation des femmes aux dépenses domestiques peut s'expliquer par le devoir de solidarité car selon une de nos enquêtées : « *nit dina la yor ba paré nga up ko wërsëk* » (nous pouvons être sous la responsabilité de quelqu'un et avoir plus de chance que lui). Par ailleurs, un adage dit que : « *djigee daay mook poodj* » (une femme doit être une bonne maîtresse de maison). Ce qui se traduit toujours par des extra qui nécessitent des dépenses complémentaires à ce qui a été donné par le mari.

Pour financer leur contribution aux dépenses familiales, les femmes sont par conséquent tenues de mener des activités génératrices de revenus que nous développerons dans les parties suivantes.

Le principal poste de dépense cité par nos enquêtées est l'alimentation. Les dépenses d'habillement et de santé pour les enfants bien que récurrentes ne représentent pas une priorité pour les femmes.

Les rares femmes qui ne participent pas aux dépenses familiales sont essentiellement composées d'épouses d'immigrés.

V-3-3 : Femme et prise de décisions au sein du ménage

A travers la socialisation, les rôles attribués à la femme l'obligent le plus souvent à se soumettre tandis que l'homme est préparé à devoir s'imposer. C'est par rapport à cette réalité sociologique qu'il convient de saisir le fait qu'au sein des ménages l'homme dispose d'une préséance dans les décisions majeures.

Malgré le renforcement de sa contribution dans le fonctionnement du ménage, la femme est encore sous tutelle. Ce paradoxe nous incite à nous interroger sur les rapports entre l'homme et la femme, en particulier pourquoi persiste-t-on à maintenir la femme en dehors des décisions importantes du ménage ?

Par rapport à cette préoccupation, rappelons la pensée de Fatou Sow qui dit que « *L'analyse de genre tente de ne plus considérer les situations des femmes séparément de celles des hommes. Elle montre qu'au-delà du biologique, les différences entre sexes reposent sur les fondements sociaux liés à l'histoire des cultures. Elle fait prendre conscience de la position de subordonnée*

des femmes dans les rapports sociaux de sexes et de la nécessité de transformer ces rapports. Elle donne à la science et à la connaissance une dimension moins sexiste, moins biaisée car elle cesse d'occulter la place et les points de vue des femmes»²⁹.

Cette idée généreuse, largement partagée par les intellectuels nous invite à chercher comment la rendre opératoire en milieu rural. En effet, le poids des traditions en milieu rural est tel qu'il est difficilement envisageable de changer les rapports de verticalité entre l'homme et la femme.

Cependant, ce serait se tromper dangereusement que de croire que les femmes se complaisent dans cette situation. Au contraire d'après nos observations, les femmes développent des stratégies « douces » qui leur permettent de jouir de moments de liberté et d'autonomie tout en restant en phase avec le système social. Le rejet du conflit et de la rupture brutale au profit de la négociation et de l'harmonie relève également des valeurs culturelles encore en vigueur dans le milieu rural. L'ampleur du phénomène et l'importance grandissante de la femme en tant qu'acteur économique peuvent-elles être contenues par ces stratégies « douces » ? Ces stratégies ne maintiennent-elles pas le *statut quo* d'autant que selon une de nos enquêtées : « *djigeen dagnu kooy sëx* », c'est-à-dire que la femme a toujours besoin d'être guidée.

Il s'avère difficile de faire évoluer favorablement la nature des rapports entre l'homme et la femme sans que celle-ci ne s'y engage activement. Il est également nécessaire que les hommes reconnaissent leur faillibilité en acceptant que nul n'a le monopole de la vérité....

Il est ressorti que la femme joue un rôle central dans le fonctionnement du ménage. En plus de ses fonctions de procréation, elle assume la responsabilité de l'essentiel des tâches domestiques. La péjoration des conditions agro climatiques lui fait jouer de plus en plus un rôle économique fondamental pour la survie des ménages. Pour autant, sa place dans le système de décision n'a que très peu évolué. Cette situation se reproduit du fait notamment de facteurs culturels et religieux.

Les stratégies « douces » des femmes sous tendues par le refus d'une rupture conflictuelle ne paraissent pas appropriées à favoriser les changements des rapports entre la femme et l'homme.

²⁹ Sow Fatou, « Le Rôle de l'Analyse de Genre dans le Futur des Sciences Sociales en Afrique », In *Bulletin du CODESRIA*,

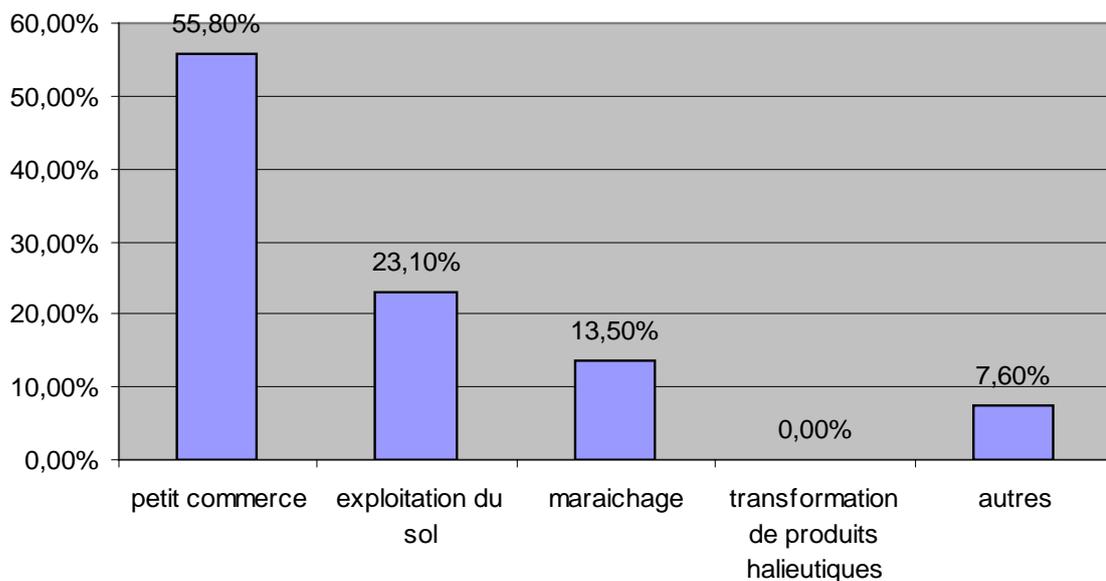
Chapitre VI: Femme, développement local et statut

VI-1 : LE SYSTEME D'ACTIVITES DES FEMMES

VI-1-1 : Les domaines d'activités des femmes

L'engagement au travail des femmes du Gandiolais est unanimement reconnu dans la région de Saint-Louis voire au -delà. Les principales activités génératrices de revenus qui les mobilisent sont : le petit commerce, le maraîchage, l'exploitation du sel.

GRAPHIQUE IX
Représentation des activités des femmes selon leur importance



Source : Données de l'enquête

Nos résultats nous montrent que le maraîchage est pratiqué par seulement 13,5% des femmes interrogées. Ce qui paraît paradoxal dans une zone à vocation horticole. L'exploitation du sel occupe 23,1% des femmes et le petit commerce prédomine avec 55,8% des femmes.

L'évolution du contexte marqué par la salinisation des terres et la réduction de la disponibilité en eau a favorisé le recul des activités maraîchères.

Les villages de Tassinère et de Ndiébène Gandiol situés à proximité du littoral sont plus touchés par ce phénomène que les villages de Mouit et de Darou Mboumbaye situés à l'intérieur des terres. Nos observations nous ont montré que certaines femmes se déplacent d'un village à un autre pour conduire des activités maraîchères à l'image des femmes de Tassinère et de Ndiébène qui ont des parcelles à Ndiol, Ricotte, Mouit, Darou Mboumbaye. La tendance est malgré tout à l'abandon de cette activité au profit du petit commerce et de l'exploitation du sel.

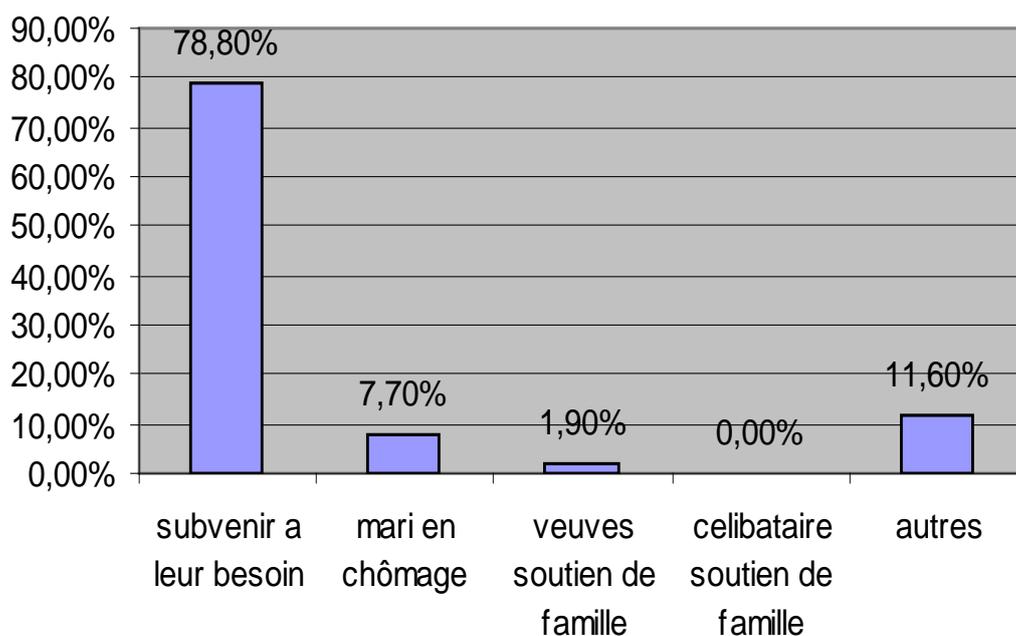
L'exploitation du sel est une tradition du Gandiolais reconnue au plan national. On dit fort à propos de quelqu'un qui manque de sapidité : «*háak li Gandiol barele* » (manquer de ce que le Gandiolais recèle à profusion. À savoir le sel).

L'exploitation du sel par les femmes bien que généralisée dans le Gandiolais est plus marquée à Ndiébène Gandiol.

Les produits du Gandiolais sont généralement vendus aux marchés de Sor à Saint-Louis, Ross-Bethio, Léona, Potou, etc. A Saint-Louis, en dehors du marché les femmes du Gandiolais vendent leurs produits à la criée à travers les quartiers de la ville.

VI-1-2 : La justification du travail des femmes

GRAPHIQUE X
Représentation des femmes selon les raisons qui les poussent à travailler



Source : Données de l'enquête

Les raisons qui poussent les femmes à travailler sont : subvenir à leurs besoins pour 78,8% des femmes interrogées, pour 7,7% c'est pour suppléer leurs maris en chômage. Dans l'expression « subvenir à leurs besoins », les femmes entendent surtout la compensation des déficits budgétaires du ménage.

Les revenus des femmes permettent d'acheter certains aliments, d'habiller les enfants, de payer des frais de scolarité et de santé. Elles effectuent des dépenses personnelles, contribuent à des activités à caractère social ou culturel, tels les mariages, les baptêmes, etc. Elles sont membres d'associations communautaires comme les « tontines » (forme traditionnelle d'épargne crédit) les G.P.F et les dahira.

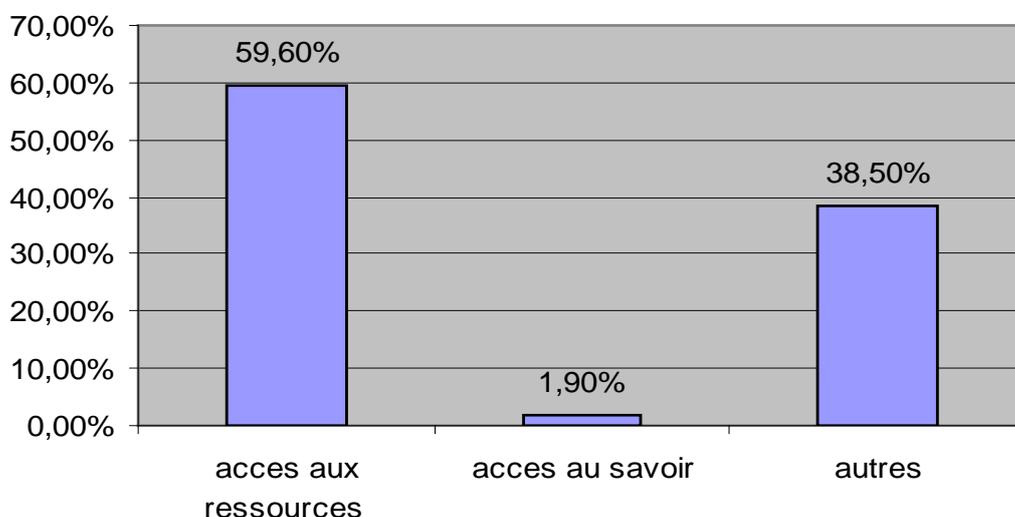
Dans le système traditionnel, le travail de la femme se manifestait à travers sa participation aux productions alimentaires du ménage. Dans ce schéma, les jardins de case apportaient surtout des condiments complémentaires. L'évolution du contexte agro climatique et de

l'environnement économique ne permettant plus l'autosuffisance alimentaire des ménages, la femme est devenue par la force des choses, un acteur économique sur lequel repose en grande partie la sécurité alimentaire du ménage. A contrario, ce serait la défaillance des hommes qui a conduit la femme à s'investir dans des activités purement économiques. Nos résultats l'illustrent suffisamment. Alors pourquoi la femme n'est-elle pas considérée comme un acteur économique important ? Pourquoi ne jouit-elle pas des égards et des services correspondant à ces nouvelles fonctions ?

VI-I-3 : Les difficultés dans le travail des femmes

Dans les domaines d'activités où elles s'investissent, les femmes rurales rencontrent de nombreuses difficultés que le graphique ci-après représente.

GRAPHIQUE XI
Représentation des femmes selon les difficultés rencontrées dans leur travail



Source : Données de l'enquête

D'après nos résultats, la difficulté majeure à laquelle les femmes sont confrontées est l'accès aux ressources financières et à la terre. Les 59,6% de notre échantillon affirment avoir des problèmes d'accès aux ressources tandis que 1,9% situent leurs difficultés dans l'accès au

savoir et les 38,5% qui restent soulèvent d'autres contraintes telles que le transport des produits, la pénibilité du travail, l'absence de marché etc.

VI-1-3-1 : L'accès aux ressources financières

L'accès aux ressources financières est une difficulté rencontrée par toutes les femmes. Le financement des activités sur fonds propres est presque inexistant dans notre milieu d'étude.

Avant, les femmes bénéficiaient d'un appui financier d'O.N.G ou d'institutions de l'Etat. Ces possibilités se sont éteintes avec l'évolution des modes d'intervention. L'alternative qui se met en place aujourd'hui dans la zone est le recours au système financier décentralisé en l'occurrence les Mutuelles d'Epargne et de Crédit (M.E.C).

Les fonds empruntés par les femmes sont souvent destinés aux besoins domestiques parce que la M.E.C n'offre pas de services sociaux de cette nature. Par conséquent nous notons un abandon progressif du maraîchage au profit du petit commerce.

Face à l'absence de possibilités de financement de leurs activités, les femmes mettent en oeuvre diverses stratégies. Parmi celles ci nous pouvons citer :

- le recours aux *bana bana*³⁰ pour disposer à crédit, de semences, de pesticides et éventuellement d'engrais. En retour, les femmes s'engagent à vendre leurs produits à ces bana bana, malheureusement à des prix dérisoires ;
- le recours aux boutiquiers pour avoir des denrées alimentaires qui seront payées à la récolte en espèces ou en nature. Ici encore, le coup du crédit est usuraire ;
- le recours aux *sourgha*³¹ payés en nature au prorata des récoltes après solde de toutes charges. Cette formule contourne le débours d'argent pour payer mensuellement le sourgha, mais permet également de renforcer la main d'œuvre nécessaire à l'activité des femmes.

L'absence de fonds d'investissement empêche aux femmes d'avoir des équipements adéquats, en particulier des puits. Ce qui les pousse à louer des parcelles ou à limiter le volume de leurs activités.

Actuellement, les tontines constituent le moyen de placement le plus accessible aux femmes comparativement au système bancaire classique et aux mutuelles. Les tontines sont le plus souvent organisées en fonction des préoccupations communes des membres. Il existe des tontines journalières, hebdomadaires et même annuelles.

³⁰ Bana bana : acheteur, collecteur primaire dans le circuit commercial des légumes. Au sens large, détaillant.

³¹ Sourgha : travailleur saisonnier, ouvrier agricole.

VI-1-3-2 : L'accès au foncier

Les femmes du Gandiolais ne peuvent disposer que rarement de parcelles qui leur sont propres. Dans le cadre de la production agricole, l'appropriation du foncier est fondamentale pour une mise en valeur conséquente car les améliorations foncières s'amortissent sur plusieurs années. Cette situation impose aux femmes de notre milieu d'étude une déserrance continue quand leurs maris ne disposent pas de suffisamment de terres.

La non appropriation du foncier se traduit pour les récolteuses de sel à un partage très inégal des résultats. Les 3/4 du sel récolté vont aux propriétaires des terres salées alors que seul le 1/4 revient aux travailleuses.

VI-1-3-3 : Les contraintes techniques

Au -delà de la pénibilité du travail comme la récolte de sel, il apparaît clairement que c'est le manque de maîtrise technique qui rend contraignant les conditions de travail des femmes. Ce défaut de technicité réduit non seulement les performances du travail des femmes mais les expose aussi aux accidents de travail.

L'exploitation du sel par exemple se fait à mains nues, et sans protection. Le sel récolté ne subit aucun traitement pour le blanchir, il n'est pas iodé et ne fait pas l'objet d'emballage pour la vente.

Au total, les membres des braves femmes sont gercés, le sel obtenu est de faible qualité parce que non iodé et peu attrayant. Les possibilités d'amélioration des techniques d'exploitation existent, mais apparemment, elles restent encore inaccessibles à ces femmes.

Pourquoi les femmes n'accèdent-elles pas autant que les hommes aux nouvelles technologies ? S'agit-il d'un manque d'organisation de leur part où du peu d'intérêt que leur portent les institutions d'appui technique ?

VI-1-3-4 : La valorisation des produits

Les femmes du Gandiolais rencontrent beaucoup de difficultés pour valoriser les produits issus de leurs activités. Les deux principales contraintes concernent le transport des produits et la commercialisation.

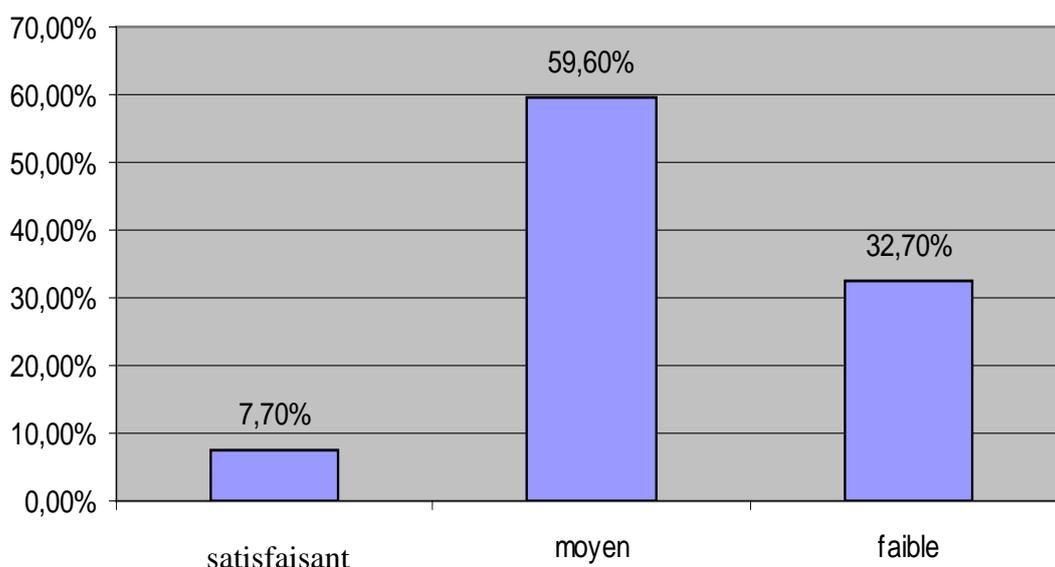
Les problèmes de transport sont liés à l'enclavement des zones de production, au manque de véhicules de transport de marchandises où au coup élevé du transport. Quant à la commercialisation, les problèmes rencontrés relèvent de facteurs multiples :

- La périssabilité des produits maraîchers qui oblige à vendre rapidement ;
- Le déficit en possibilités de conservation ou de transformation ;
- L'absence de débouchés. Sur ce plan Saint-Louis constitue le principal marché qui reçoit les produits du Gandiolais et de la vallée du fleuve Sénégal ;
- Le poids des engagements envers les bana bana et les boutiquiers.

Au total, les résultats financiers des activités des femmes sont de moyens à faibles si nous nous référons aux appréciations de nos enquêtées représentées par le graphique ci-après.

GRAPHIQUE XII

Représentation des femmes selon l'apport de leur activité en revenus



Source: Données de l'enquête

Comme nous le voyons, seules 7,7% des femmes sont satisfaites des revenus que leur apportent leurs activités. Pour 32,7% des femmes, ces revenus sont faibles et 59,67% estiment moyennement satisfaisant les résultats.

Le faible niveau des revenus s'explique essentiellement par les basses performances techniques et commerciales des femmes.

Pour redresser cette situation, il nous semble logique de se référer aux contraintes rencontrées par les femmes et aux attentes exprimées lors de nos investigations. C'est pourquoi l'accès facile aux ressources foncières et financières nous paraît primordial pour promouvoir les activités des femmes. La formation paraît également être une solution majeure sans laquelle les résultats tarderaient à se matérialiser. Nous avons vu que les formations en I.E.C étaient relativement faibles dans la zone. Or, les fonctions sociales des femmes ainsi que leurs activités de production nécessitent des savoirs et savoirs être indispensables.

Sur un autre plan, nos résultats nous ont montré que les femmes manifestent un besoin réel en renforcement de capacités en matière d'organisation et d'activités coopératives.

Les activités des femmes du Gandiolais sont très diversifiées. Elles couvrent les domaines du maraîchage, du petit commerce, et de la récolte du sel. A l'origine, le maraîchage constituait la principale activité du Gandiolais du fait de conditions agro climatiques très favorables. Aujourd'hui, la salinisation des nappes phréatiques et les contraintes liées au foncier ont rendu cette activité de moins en moins accessible pour les femmes. Le petit commerce supplante ainsi de plus en plus le maraîchage.

Les femmes du Gandiolais rencontrent beaucoup de difficultés dans la conduite de leurs activités génératrices de revenus. Parmi ces difficultés, l'accès aux ressources, financières en particulier, apparaît comme étant la principale contrainte. Bien que faiblement cité, l'accès au savoir ressort à l'analyse, comme un facteur bloquant de première importance.

Face à ces difficultés, les femmes développent des stratégies de contournement qui leur permettent de conduire leurs activités tant bien que mal. Le recours aux bana bana, aux boutiquiers et aux sourgha en est une illustration.

Si les femmes jugent dans l'ensemble moyennement satisfaisant les revenus de leurs activités, il n'en demeure pas moins que les performances techniques sont relativement basses. A cela, deux raisons principales sont ressorties de nos enquêtes à savoir d'une part des charges d'exploitation élevées, liées au coût usuraire du crédit et d'autre part, à la faible productivité du travail liée à un manque de formation.

A l'analyse, l'amélioration des performances des activités des femmes passe par :

- l'accès à des sources de financement adaptées ;
- l'accès à des formations techniques et en organisation.

L'analyse des résultats montre également que la problématique du travail des femmes devrait intéresser toute la communauté. En effet, 94,3% des femmes du Gandiolais contribuent au budget de fonctionnement de leur ménage.

Aider les femmes serait par conséquent aider la majorité des ménages.

VI-2 :LE ROLE DE LA FEMME DANS LE DEVELOPPEMENT LOCAL

VI-2-1 : Le développement local

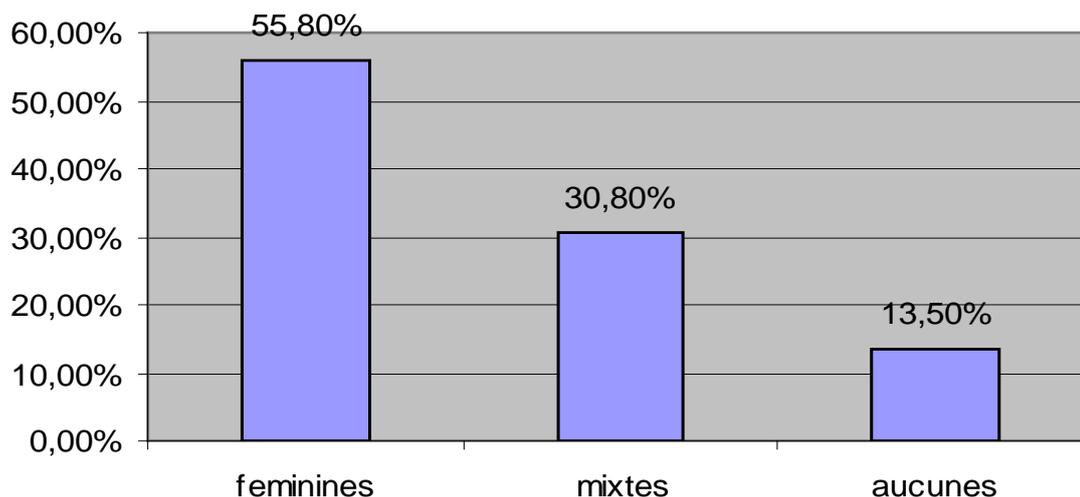
Le concept de développement local est relativement récent. Contrairement à ce que l'on pourrait penser, le développement local n'est pas un phénomène de mode. Il est selon Laurent Delcayrou³² « *une opportunité pour le développement et la démocratie* ». Le concept s'organise autour des notions de territoire, de projet et de contractualisation. Le développement local vise à valoriser les ressources physiques et humaines d'un territoire afin d'améliorer les conditions d'existence des populations. Il met en oeuvre des actions concertées donc avec la participation de tous les acteurs. Sous ce rapport, comment concilier les intérêts individuels, des groupes et ceux de la communauté ? Par rapport à notre objet, quels rôles devraient jouer les femmes dans ce processus de développement local ? Quels rôles lui assigne t- on dans la réalité ?

Pour répondre à ces questions, notre porte d'entrée principale sera les organisations de femmes dont le graphique ci-après dégage quelques caractéristiques.

³² BDPA, agridoc 2001

GRAPHIQUE XIII

Représentation des femmes selon les types d'associations dont elles sont membres



Source : Données de l'enquête

Les femmes interrogées sont dans leur majorité (55,8%), membres d'associations féminines. 30,8% sont dans des associations mixtes alors que 13,5% ne sont pas membres de groupements.

A travers nos résultats nous constatons que les femmes ont une forte culture associative. En effet, 86,6% de notre échantillon sont membres d'organisations.

En vérité, la propension des africains au regroupement n'est pas un phénomène récent. Au delà de l'instinct grégaire de l'homme, le regroupement traduit dans nos sociétés traditionnelles, un besoin permanent de socialisation des actes, des événements, des rapports...

Le groupe sécurise et renforce l'individu. Il est repère pour l'individu : il lui permet de faire « comme », d'être « comme », de se voir « par rapport à »...Le groupe est un moyen de reconnaissance, d'identification d'un collectif par rapport aux autres. Ces quelques considérations sur les groupes trouvent leur illustration dans le Gandiolais. En effet, le regroupement permet aux femmes d'accéder non seulement aux ressources nécessaires pour améliorer leurs activités économiques mais aussi de marquer leur identité. Dans le

Gandiolais, les femmes s'organisent selon plusieurs modalités à savoir, le genre (G.P.F), le terroir (les villages) et les activités. Par rapport au niveau d'organisation, il n'y a pas d'unions regroupant plusieurs organisations féminines dans le terroir du Gandiolais. Les groupements que nous avons identifiés sont soit des associations traditionnelles (*mbotaye*), soit des groupements informels, soit des GIE formels. Les activités de ces groupements sont à caractère lucratif ou social. Les activités à caractère social des femmes et de leurs organisations sont diversifiées et jouent chacune une fonction précise dans le système social. L'organisation de « *sabar* » (danse autour du tam-tam), de « *simb* » (jeu du faux lion), de théâtre ou de conférences religieuses, contribue à rapprocher les populations entre elles et par conséquent à renforcer la cohésion sociale. Les tontines jouent une fonction sociale non négligeable dans les rapports entre les femmes.

VI-2-2 :L'impact des associations communautaires sur les femmes

Sur le plan du fonctionnement, le faible niveau de scolarisation des femmes déteint sur les organisations. En particulier, leurs relations avec l'environnement extérieur sont difficiles car celui-ci est marqué par des logiques de procédures et de réglementation qui ne peuvent se satisfaire de l'oralité. L'existence de ces associations facilite cependant l'intervention des O.N.G et des autres institutions de développement. Les interventions de ces acteurs concernent surtout: le crédit rotatif, l'alphabétisation et la formation. L'alphabétisation et la formation reçoivent une part importante des financements. Les formations reçues intéressent la teinture, le couture, la transformation des légumes et des produits halieutiques, etc.

Notre séjour dans le Gandiolais nous a permis de voir que ces interventions présentent deux caractéristiques principales : d'une part, elles sont insuffisantes en volume relativement à l'importance de la demande, et d'autre part, les modes opératoires sont inadaptés, à l'exemple de l'alphabétisation dont nous avons parlé précédemment et des formations dont l'impact sur les activités tarde à se matérialiser.

Comme nous l'avons constaté, dans la zone de notre étude. Il y a une prédominance des associations féminines sur les organisations mixtes. Il nous semble que la logique identitaire des femmes est forte. Entre elles, les femmes s'épanouissent mieux. Elles expriment mieux leur potentiel et savent identifier leurs besoins réels. Dans les groupements mixtes, l'expérience a montré que les femmes ne jouent souvent qu'un rôle de faire valoir. Pour autant, il semble important pour les femmes d'intégrer les

groupements mixtes et d'y conquérir leur place car l'isolement serait selon nous un prétexte et une opportunité pour les hommes de maintenir les femmes à la périphérie des systèmes de décisions. En effet, l'allocation des ressources communautaires procède souvent de logiques subjectives, sous tendues par des rapports de leadership. On dit fort à propos que « les absents ont toujours tort ». Sous ce rapport, le développement local serait un jeu d'acteurs dans lequel le rôle de la femme doit être perçu sous l'angle des rapports entre l'homme et la femme. Dans ce sens, nous trouvons une similitude entre le « territoire familial » et le « territoire communautaire ». Ici, la femme a en face d'elle un homme et un système de valeurs qui la contraignent. Là, les femmes sont devant des hommes qui cherchent à maintenir les relations de subordination à travers l'accaparement du système de décision.

Par rapport à tout cela, faut-il choisir un camp au détriment de l'autre ou s'agit-il d'inverser les rapports de subordination au profit des femmes ?

Selon Fatou Sow : « *Introduire l'analyse de genre dans les sciences sociales, c'est s'interroger à la fois sur les statuts et les rôles des femmes et des hommes dans leur stratification sociale, sur l'impact des rapports de sexe ou de genre dans les situations qui concernent l'individu ou le groupe, c'est s'interroger sur la manière dont les statuts et les rôles sont déterminants par l'appartenance à un sexe donné* ». ³³ Les rapports de genre qui sont ainsi déterminés par la socialisation des individus conditionnent la réussite de presque toutes les actions qu'entreprennent l'homme et la femme. En raison de la contribution massive des femmes dans les différents secteurs sociaux et économiques, il est nécessaire de renforcer leurs capacités d'intervention au niveau de la communauté dont elles contribuent à assurer la survie quotidienne. Compte tenu de la multiplicité des rôles des femmes, un développement économique et social ne saurait se réaliser sans leur implication au même titre que les hommes. Nous nous référons ici à la notion d'équité et non d'égalité.

³³Fatou SOW, « les initiatives féminines au Sénégal : une réponse à la crise », communication au colloque sur « Etat et société au Sénégal, crises et dynamiques sociales » In *Africa Développement CODESRIA* de Dakar-Sénégal, mars 1993, pp. 1-17

VI-3 : EVOLUTION DU STATUT DE LA FEMME

VI-3-1 : Rappel de quelques résultats

Les questions relevant du statut de la femme au sein de la société font de nos jours l'objet de beaucoup de controverses du fait de la « sensibilité » du concept et de la diversité des contenus qu'on lui donne sur le plan social, politique...

En ce qui nous concerne, nous essayerons de comprendre les déterminismes qui existent entre l'évolution des rôles de la femme et celle de son statut. Les résultats que nous avons obtenus de nos investigations ont été analysés dans cette perspective. Nous en rappelons quelques uns :

VI-3-1-1 : Accès et contrôle des ressources

Tableau n°3 : Accès et contrôle des ressources

POSITION RESSOURCES	ACCES	CONTROLE
Financières	+	
Equipement	+	
Intrants	+	
Savoir	+	
Pouvoir	+	
Foncier	+	

Source : Données de l'enquête

Légende

+ = faible ; ++ = moyen ; +++ = Satisfaisant ;

Ce tableau récapitulatif montre clairement que les femmes ne contrôlent aucune ressource. Par ailleurs, si les résultats montrent qu'elles ont accès à ces ressources, il n'en demeure pas moins que la satisfaction de leurs besoins reste largement en deçà de leurs attentes. Nous

citerons en particulier la très faible couverture de leurs besoins en financement, en formation et en terre. Leur quasi exclusion des systèmes de décision est également un résultat notable de nos investigations. Tout cela crée selon nous les conditions d'une dépendance de la femme.

VI-3-1-2: Le pouvoir de décision

Tableau n°4 : Le pouvoir de décision

Acteurs Niveau	Femmes Seules	Femmes prévalent	Hommes et Femmes	Hommes seuls	Hommes Prévalent
Foyer		+	+	+++	+++
Associations Mixtes			+	++	+++
Associations Féminines	++	+++	+		
Communauté			+	++	+++

Source : Données de l'enquête

Légende

+ = Faible ; ++ = moyen ; +++ = important ;

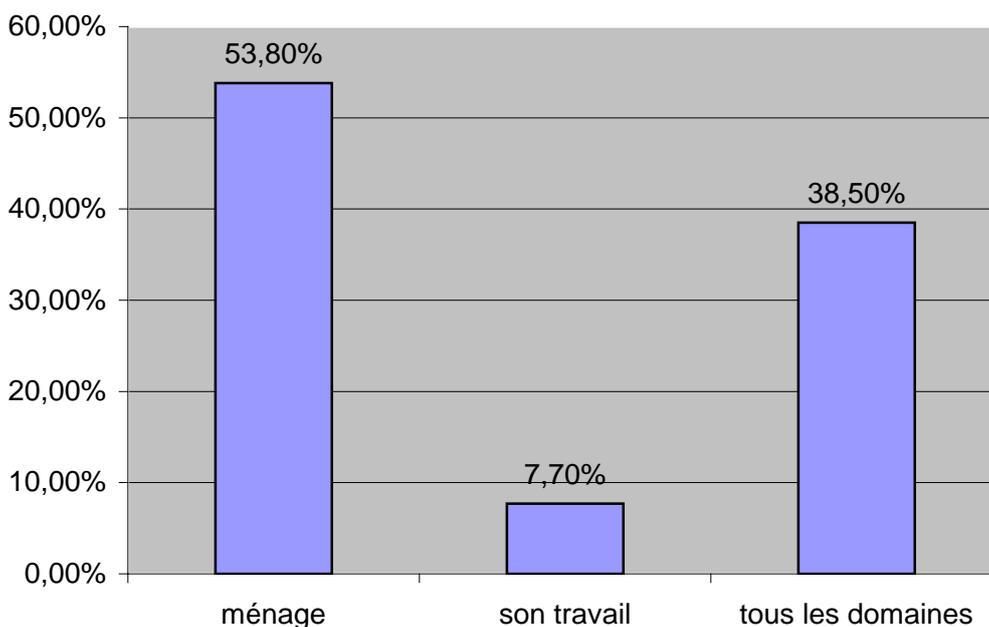
Nous avons dit tantôt que la femme accédait au pouvoir. Cet accès se caractérise par contre par des fonctions secondaires voire de faire valoir car le « genre » se vend bien.

L'analyse du fonctionnement des systèmes de décision illustrée par le tableau ci-dessus confirme cette assertion. En effet, la femme au foyer ne contrôle aucune décision. Son avis est souvent consultatif.

VI-3-2 : Des domaines de décision limités

GRAPHIQUE XIV

Représentation des femmes suivant les domaines dans lesquels leur mari sollicitent leurs avis



Source : Données de l'enquête

La femme est surtout consultée par son mari sur les questions relatives au ménage, aux activités propres de la femme, aux rapports entre le ménage et son environnement. Cette illustration semble montrer un large « partage » au sein du ménage mais les échanges entre mari et femme sont plus de l'ordre de l'information que de celui de la concertation.

Dans le ménage, les décisions des hommes prévalent donc tout comme dans les groupements mixtes. Le seul lieu où les décisions des femmes prévalent est dans les organisations féminines c'est-à-dire entre femmes ! Paradoxalement ici encore, les hommes disposent d'un avis même si celui-ci est généralement consultatif (« gorou mbotaye » ou l'homme du groupe).

Dans la communauté (quartier, village, conseil rural), les femmes dépendent également des décisions des hommes.

VI-3-3 : Le rôle de la femme

Tableau n°5 : le rôle de la femme

EVOLUTION		Rôle social dévolu	Rôle joué
ROLES			
Rôles de reproduction	Procréation	+	+
	Education des Enfants	+	+
	Soin aux enfants et Personnes âgées	+	++
	Travaux domestiques	+	++
Rôles de Production	Production du ménage	+	+
	Production de la famille	+	++
Rôles Communautaires	Cérémonies familiales	+	++
	Activités socioculturelles	+	++
	Activités communautaires	+	++

Source : Données de l'enquête

Légende

+ = normal ; ++ = renforcé

Les rôles joués par la femme peuvent être classés en trois catégories à savoir :

- les rôles de reproduction (procréation, éducation des enfants, soin aux enfants et aux personnes âgées, travaux domestiques) ;
- les rôles de production (production du ménage, production de la famille) ;
- les rôles communautaires (cérémonies familiales, activités socioculturelles, activités communautaires).

Pour lire le rôle de la femme, la matrice propose d'un côté, le rôle social c'est-à-dire celui que le système de valeur affecte à la femme et de l'autre, le rôle effectivement joué par la femme.

Le premier constat que nous pouvons faire des résultats est que le système social affecte à la femme tous les types de rôles. Le second constat est que ces rôles traditionnellement dévolus à la femme sont non seulement joués par celle-ci, mais aussi que les niveaux d'exécution en sont renforcés.

Dans les rôles de reproduction, la femme assure le soin aux enfants et aux personnes âgées et conduit les travaux domestiques. Aujourd'hui ces rôles sont renforcés du fait de la scolarisation des enfants et de la participation financière de la femme dans le fonctionnement du ménage.

Par rapport au rôle de production, la femme participe non seulement aux travaux des champs du ménage mais aussi est obligée à s'investir dans des activités génératrices de revenus. Naguère le potager des femmes ne revêtait pas un caractère économique majeur.

Quant aux rôles communautaires de la femme, ils se sont renforcés du fait des exigences du développement local et du jeu politique qui ont conduit à :

- l'instrumentalisation des femmes pour la mobilisation sociale ;
- l'émergence d'organisations féminines dans une optique identitaire c'est-à-dire de recherche de visibilité.

Dans ce nouveau contexte, les femmes jouent également un rôle socioculturel important plus que dans le passé.

VI-3-4 : Le statut de la femme

Comme nous l'avons vu, la société attribue un certain nombre de rôles à la femme, lui conférant ainsi un statut social au même titre que tous les acteurs sociaux.

A priori, l'évolution de ces rôles aurait dû logiquement entraîner celle de son statut. Qu'en est-il dans les faits ?

Les rôles traditionnellement dévolus à la femme (reproduction, production, communautaire) montrent l'importance accordée à la femme par la société car le fonctionnement du ménage et la cohésion sociale dépendent en grande partie d'elle. Nous avons vu que ces rôles sont aujourd'hui globalement renforcés. La femme reste donc aux yeux de la société un acteur majeur. L'analyse des conditions d'exercice de ces rôles montre cependant des paradoxes importants à relever. En effet, jusqu'aux années 1970, la sécurité alimentaire des ménages ruraux ne posait pas grand problème. L'accès à l'eau, la collecte du bois et l'éducation des enfants ne posaient pas de difficultés majeures aux femmes. De même, les rôles communautaires s'exerçaient dans un contexte peu contraignant. Aujourd'hui, le recul des ressources naturelles rend aléatoires les productions vivrières, les rapports marchands se sont généralisés au point de rendre indispensables les revenus monétaires au sein des ménages. La décentralisation promeut le développement local et par conséquent la mobilisation des acteurs sociaux... Dans ce nouveau contexte, la femme aurait dû bénéficier de meilleures conditions de travail afin d'assumer pleinement les rôles qui lui sont assignés par la société. Or nos résultats dans le Gandiolais montrent au contraire que le *statut quo ante* reste maintenu.

En effet, nous avons vu que l'accès des femmes aux ressources est très limité quoi que celles-ci aient prouvé leur aptitude et leur engagement à les valoriser. Cette contrainte est largement favorisée par l'accaparement des systèmes de décision par les hommes. Le pouvoir des femmes en matière de décision n'est effectif qu'au sein des organisations féminines. Ailleurs, elles sont, si non, exclues des décisions, du moins associées qu'en qualité de faire valoir.

Au total, la femme était dépendante libre dans la société traditionnelle, aujourd'hui, elle reste dépendante malgré elle dans une société qui se veut démocratique et libre !

Qu'est ce qui justifie une telle évolution ? S'agit-il d'une volonté délibérée des hommes à maintenir des rapports de verticalité avec les femmes ? Les femmes seraient-elles responsables de la survivance de pratiques qui leurs sont défavorables ?

VI-4: DES OBSTACLES A L'EVOLUTION DU STATUT DE LA FEMME

L'évolution du statut de la femme ne semble pas suivre le même rythme que celle de ses rôles. Ce qui s'expliquerait par de nombreux facteurs que nous avons formulés en quatre hypothèses à savoir :

- le respect des valeurs sociales ;

- l'absence de « conscience genre » chez la femme ;
- le faible niveau de formation des femmes ;
- le manque d'équité dans la répartition des ressources.

VI-4-1 : Des valeurs sociales pesantes

Une des caractéristiques de nos sociétés traditionnelles est la prégnance des valeurs culturelles qui en structurent le fonctionnement. Dans notre cas, ces valeurs s'alimentent de la religion et de la tradition. Les rapports entre l'homme et la femme y sont perçus en terme de subordination de la femme vis-à-vis de l'homme.

Ces relations fonctionnelles ont été à notre avis interprétées de manière à ce qu'aujourd'hui la dépendance de la femme soit « hiérarchique » car ni la tradition ni la religion ne mettent la femme en situation d'oppressée ou de sans voix. La revue de nos résultats nous montre que seule la femme cherche à se conformer à ces valeurs culturelles qui lui ont défini un ensemble de rôles à jouer dans le foyer et dans la communauté. Aussi les rapports entre l'homme et la femme n'ont jamais été posés par celle-ci en terme conflictuel. Nous évoquons à ce propos leurs stratégies « douces ». Aujourd'hui, la perception que la femme a de ses rapports avec l'homme montre que ceux-ci constituent un blocage de l'évolution de son statut.

Mais, est ce que la femme en a conscience ? Autrement dit, la femme perçoit-elle ses rapports avec l'homme et de manière générale son statut sous l'angle de l'équité ?

VI-4-2 : Une « conscience genre » limitée

On a souvent tendance à fondre (peut être à dessein) les femmes dans un groupe homogène, or il est établi que les femmes urbaines et intellectuelles se différencient des femmes rurales au moins sur le plan des valeurs culturelles. C'est pourquoi nous sommes tentés de prendre du recul par rapport au concept genre qui est un construit d'intellectuelles souvent idéologiquement chargé. Nous nous satisferons du concept en tant qu'outil d'analyse des rapports entre l'homme et la femme et par rapport à l'accès aux ressources. Notre travail nous a montré que dans notre milieu d'étude la femme est subordonnée à l'homme et qu'elle est défavorisée par rapport à l'accès aux ressources en général et au pouvoir en particulier. La question qui se pose dès lors à nous est celle de savoir si la femme est consciente ou non de ce déséquilibre.

Nous serions tentés de répondre par oui ou non mais nos observations nous obligent à dégager d'abord des spécificités avant d'envisager une quelconque réponse. En effet, la lecture des rôles de la femme et de la place de celle-ci dans le système de décision nous renvoie à deux

milieux sociologiquement différents bien qu'en interrelation. Il s'agit du foyer et de la communauté.

Dans son ménage, les rapports entre l'homme et la femme sont essentiellement administrés par les valeurs culturelles qui attribuent à chaque conjoint ses rôles et responsabilités. Ces valeurs intériorisées font que la femme admet la situation comme étant normale. Les écarts et les difficultés sont perçus ici comme des épreuves à aborder. La « réussite » pour la femme dépendra de la stoïcité et du respect de l'ordre social établi. Un adage dit à ce propos : « *ligeeyu nday agnub doom* » (l'enfant profite toujours de la qualité de bonne épouse de sa maman). Il apparaît clairement ici que la femme est consciente des rapports inégaux voire inéquitables entre elle et son époux au sein du ménage. Pour autant cela n'éveille pas en elle un sentiment de frustration ou de rébellion. Le poids de la socialisation est tel que toute attitude conflictuelle créée par la femme entraînerait sa marginalisation, voire son exclusion du groupe social.

La reproduction de ce système de valeur ne se fait jamais à l'identique. Les relations dialectiques à l'intérieur du système social et entre celui-ci et son environnement sont porteuses de changements. Cependant, ceux-ci ne sont perceptibles qu'à long terme.

Dans la communauté, les valeurs culturelles sous tendent également les rôles des femmes. Mais, contrairement au ménage, nos résultats ont montré que la recherche d'identité des femmes (groupement, « *mbotaye* »...) relevait de stratégies « douces » visant une recherche de reconnaissance. Tout se passe comme si la femme comprenait l'ordre établi mais cherchait en même temps à corriger les imperfections.

Au total, la femme est consciente des traitements dont elle fait l'objet dans son ménage et dans la communauté. Cependant, l'appréciation qu'elle en fait est différente selon qu'elle soit épouse ou acteur dans la communauté. Pourtant les valeurs culturelles qui fondent ses logiques viennent de la même source. Cette réalité sociale est à notre avis à prendre en compte dans les stratégies visant la promotion de la femme rurale.

VI-4-3 : Faible niveau de formation des femmes

Nos résultats ont montré que les femmes du Gandiolais sont très peu scolarisées, analphabètes en grande majorité et peu impliquées dans les activités d'information, d'éducation et de communication. Elles ont également très peu bénéficié de formation en organisation. Ce niveau d'instruction relativement bas ne favorise pas leur autonomie et leur émancipation car

il est établi que la formation et l'éducation sont des vecteurs de développement. Jean Vial³⁴ dit à ce propos : « *il n'ait pas d'activités professionnelle, sociale, politique, morale qui ne relève à quelque niveau que ce soit de l'action éducative* ». Par rapport à notre objet, l'autonomie dans la recherche du savoir nous semble être un élément important car il serait illusoire de croire que les hommes créeront les conditions de remise en cause de leurs privilèges. L'accès au savoir et au savoir-faire permettrait non seulement aux femmes de vivre autrement leur condition (savoir être) mais également les aiderait à améliorer la couverture de leurs besoins pratiques (savoir et savoir-faire).

VI-4-4 : La répartition des ressources

Nous avons vu que la femme était la cheville ouvrière des ménages. Son ingéniosité, sa contribution matérielle et son attention renforcent la cohésion sociale et la survie des ménages. A travers ses rôles communautaires, la femme contribue à la mobilisation sociale, à la valorisation des ressources locales et à la création de richesses. Cela, la femme le réalise avec des ressources limitées et avec beaucoup de contingences. Cette situation est favorisée par une répartition inégale des ressources liée d'une part à la position périphérique des femmes dans les systèmes de décision et d'autre part par des usages qui veulent que la femme soit servie en dernier ressort.

Dans le Gandiolais, les femmes n'accèdent pas aux ressources financières, ne bénéficient pas suffisamment des programmes de développement communautaire et n'occupent aucun poste de responsabilité dans le conseil rural. Cet accès limité aux ressources et au pouvoir constitue selon nous un facteur de blocage de la promotion des femmes parce que limitant leur autonomie.

³⁴ Jean VIA, *Histoire de l'éducation*, PUF, Que sais je?, 1996

CONCLUSION GENERALE

La problématique des rapports entre l'homme et la femme agite l'intelligentsia féminine et préoccupe les partenaires au développement. Il est vrai que dans un contexte de démocratisation des sociétés y compris rurales, la question de l'équité ne peut être occultée. De même, le développement perçu comme objet et produit d'activités humaines ne peut être envisagé en dehors des rapports entre l'homme et la femme. En particulier, nous nous proposons d'identifier les facteurs qui limitent l'évolution du statut de la femme en dépit de l'évolution de ses rôles. Pour aborder ce travail nous avons formulé quatre hypothèses à savoir que :

- La femme ne perçoit pas ses possibilités d'être mieux considérée au sein du système social ;
- Le respect des valeurs sociales empêche à la femme d'envisager une quelconque émancipation ;
- Le faible niveau de formation des femmes les handicape dans la conduite d'activités de développement ;
- Les femmes sont généralement défavorisées dans la répartition des ressources.

Les villages de Tassinère, Darou Mboumbaye, Ndiébène Gandiol et Mouit du Gandiolais nous ont servi de cadre pour conduire notre travail.

Nous avons vu que ce milieu est représentatif des zones rurales sahéliennes. La baisse de la pluviométrie y a entraîné la simplification des écosystèmes, le recul de la ressource eau et la dégradation des sols notamment par la salinisation des terres et par l'érosion éolienne.

Sur le plan socioculturel, notre travail nous a permis de confirmer la prédominance des wolofs sur les peulhs et les maures. Nous avons également constaté que la polygamie était une pratique très courante. Ce qui explique en grande partie la taille des ménages. Les pratiques sociales que nous avons observées puisent leurs sources dans la tradition et l'Islam qui est la religion dominante dans ce milieu.

Afin d'évaluer les capacités des femmes, nous nous sommes intéressés à leur niveau de scolarisation, d'alphabétisation et de formation en général. Nos résultats nous ont montré que seules 19% des femmes ont été scolarisées, 15% ont été alphabétisées et 71% des femmes n'ont jamais suivi de formation. Le non accès des femmes au savoir est par conséquent un lourd handicap que traînent celles-ci.

Malgré tout, les femmes s'activent dans les ménages et dans les activités à caractère communautaire. Mais, nos observations nous ont montré que la conduite de ces activités se heurte également à des problèmes de financement et d'accès aux ressources en général. Nous avons pu mettre en exergue que face à toutes ces contraintes, les femmes développent des

stratégies de contournement qui leur permettent de sécuriser leurs revenus. Ces stratégies, bien que traduisant l'ingéniosité des femmes ne permettent pas cependant d'avoir des niveaux de performance pouvant garantir la pérennité des activités.

Le système de valeur charrié par la société locale sous tend toutes les activités des femmes. Notre travail nous a permis de mettre en évidence qu'avec l'ouverture de la société, le rôle des femmes s'est renforcé à tout point de vue. Les rôles reproductifs traditionnels se sont maintenus en se renforçant des contributions financières des femmes. Les rôles productifs qui visaient, naguère, la production vivrière se sont progressivement orientés vers les productions commerciales. Sur le plan communautaire, la femme est devenue un acteur important du jeu politique et social.

Le renforcement des rôles de la femme a-t-il été suivi d'une évolution comparative de son statut ?

Pour répondre à cette interrogation, nous avons distingué le cercle familial de celui de la communauté. Cela nous a permis de voir que les valeurs sociales avaient une portée différente pour la femme, épouse ou acteur socioéconomique de la communauté. C'est ainsi que notre analyse nous a autorisé à dire que la femme dans son ménage perçoit les rapports de subordination par rapport à l'homme comme étant un sacerdoce. Par contre dans ses rapports avec l'homme au sein de la communauté, la femme perçoit l'inéquité comme telle. Pour autant, les femmes n'instaurent pas de relations conflictuelles visant à corriger les inégalités et injustices. A cela nous avons trouvé comme cause principale le système des valeurs culturelles qui recommande le « *Téguin* » (bonnes manières), le « *Yaar* » (bonne éducation)... Les stratégies « douces » des femmes ou « *little by little process* » se donnent à lire à travers les organisations féminines à caractère identitaire visant la reconnaissance des autres.

Au total, nos recherches nous ont permis de confirmer nos hypothèses de travail.

L'acuité du phénomène de la pauvreté rurale nous incite à envisager des recommandations car « l'approche genre » appliquée sans précaution crée plus de conflits et d'incompréhension qu'elle n'amène de solutions durables.

A la lumière de nos résultats, la promotion de la femme rurale devrait s'articuler autour de :

- La scolarisation des filles et l'alphabétisation des adultes ;
- La formation dans les domaines techniques mais aussi de l'organisation ;
- L'amélioration de l'accès aux ressources en particulier financières ;
- La sensibilisation à la « conscience genre ».

Ces dispositions minimales sont nécessaires à notre avis pour créer les conditions de l'autonomie des femmes par rapport au savoir et aux avoirs.

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES

- 1-BOP Codou, « Les femmes chefs de famille à Dakar », in *Femme du Sud Chef de famille, sources d'informations pour le développement*, Paris ORSTOM, 1985. 237 p.
- 2-BOSERUP Ester et LILJEM Crantz : *Intégration de la femme au développement. Pourquoi ? Quand? Comment ?* PNUD, mai 1985, p.25.
- 3-BOUDON Raymond et BOURRICAUD François, *Dictionnaire Critique de Sociologie*, Paris, Quadrige, Presse Universitaire de France, 714 p.
- 4-Bureau International du Travail (BIT), *Genre et Organisation Paysanne. Appui Associatif et Coopération aux Initiatives de Développement à la base*, Dakar, Imprimerie Tandian, programme ACOPAM, 1998, 109 p.
- 5-CROZIER M. et FRIEDBERG E., *L'acteur et le système*, Paris, Seuil, sociologie politique, 1977, 256 p.
- 6-DIACK Aïssatou Ndiaye, *Promotion féminine et développement en milieu rural sénégalais : l'action des monitrices rurales*, Paris, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, 1980-1981, 152 p.
- 7-DIAGNE Amadou Mapaté, *Un pays de pilleurs d'épaves, le Gandiol*, Paris, Maison la Rose, 1919, pp145-147
- 8-DIANOR Ousmane, *La créativité des femmes dans le nouveau paysage socio-économique Sénégalais*, Institut universitaire d'études du développement de Genève.1997, pp171-188.
- 9-FERREOL Gilles, *Dictionnaire de sociologie*, Paris, Armand Colin, Coll. Cursus, 315 p.
- 10-LOCOH Thérèse, *Genre et développement : les pistes à suivre*, Paris, PUF, 1996, 154 p.
- 11-MENDRAS Henri, *Eléments de sociologie*, Paris, Armand Colin, Coll. U, Sociologie,262p
- 12-MERTON Robert, *Eléments de théorie et de méthode sociologiques*, Paris, Plon, 1999.

13-CF Ministère de la femme de l'enfant et de la famille, *Plan national d'action de la femme*, 1997-2001

14-Ministère de la famille et de la solidarité nationale et population council, *les femmes sénégalaises à l'horizon 2015*, Dakar, 1993

15-ROCHER Guy, *Introduction à la Sociologie Générale. Le changement social*, Paris, HMH ; vol 3. Coll. Point, 1968, 378 p.

16-SOW Fatou, « les initiatives féminines au Sénégal : une réponse à la crise », communication au colloque « Etat et société au Sénégal, crises et dynamiques sociales » In *Africa Développement*, CODESRIA de Dakar Sénégal, mars 1993, pp.1-17

17-SOW Fatou, « Le Rôle de l'Analyse de Genre dans le Futur des Sciences Sociales en Afrique », In *Bulletin du CODESRIA*

18-THIAM Awa, *La parole aux négresses*, Paris, Gonthier, coll. Femme, 1978.189 p.

MEMOIRES

19-CAMARA Mame Marie Bernard, *L'évolution d'un aménagement littoral : la pêche et l'ouverture de la brèche de la Langue de Barbarie : Impact économique et écologique*, Mémoire de D.E.A, Département de Géographie, 2003-2004, 56 p.

20-DIALLO Couro Coumba, *Statut et Rôle des Femmes dans les Stratégies de lutte contre la crise économique : le cas des femmes du marché de Soumbédioune et celles de la F.D.E.A*, Mémoire de Maîtrise, Département de Sociologie, 2002-2003, 91p.

21-DIOP Mouhamadou El Amine, *La Langue de Barbarie dans la dynamique du tourisme de Saint-Louis*, Mémoire de Maîtrise, Département de Géographie, 2002-2003, pp 91-94, 131p.

22-DIOUF Paul, *Rôle économique et statut de la femme à Ndiagianiao : contribution à l'étude des mutations de la famille en milieu Sérère*, Mémoire de Maîtrise, Département de Sociologie, UCAD, 1997-1998, 83p.

23-NDOYE Tidjane, *L'impact de l'activité économique des femmes sur les rôles et statuts familiaux : le cas des femmes du marché de Diammalaye*, Mémoire de Maîtrise, Département de Sociologie, UCAD, 1998-1999, 106p.

24-SARRE Ass Tall, *Gestion intégrée et développement durable des régions côtières et des petites îles ; contribution à l'étude de la dynamique actuelle du Gandiolais*, Mémoire de D.E.A, Département de Géographie, 2003-2004, 48 p.

25-THIAM El Hadji Ibrahima, *Les terroirs périphériques de la réserve spéciale de faune de Gueumbeul*, Mémoire de Maîtrise, Département de Géographie, 2002-2003, pp 3-6

26-THIANDOUM Rokhaya, *Femme et Changement Social : le cas des femmes post-alphabétisées à Yeumbeul, Pikine (Sénégal)*, Mémoire de Maîtrise, Département de Sociologie, UCAD, 1998-1999, 72p.

ANNEXES

ANNEXE N°1

QUESTIONNAIRE

FICHE N° :
NOM ET PRENOM :
VILLAGE :

IDENTIFICATION

1) Quel âge avez-vous ?

10-20 ans 21-30 ans 31 ans 40 ans 40 ans et plus

2) Quelle est votre ethnie ?

Wolof Sérère Pulaar Djola autre à préciser-----

3) Quelle est votre religion ?

Musulmane Chrétienne Autre-----

4) Combien d'enfants avez-vous ?

Néant 1 enfant 2 enfants Plus de 2 enfants.....

5) Votre ménage est-il autonome ?

Oui Non

6) Avez-vous votre propre habitat ? (Précisez)

7) Quelle est la nature de votre union ?

- Monogamie
- Polygamie (Précisez) : 1 Coépouse : 2 Coépouses : 3 Coépouses :

EDUCATION / FORMATION

8) Quelle est votre niveau d'éducation ? (Précisez)

Scolarisation Primaire..... Secondaire... Supérieure.....

Alphabétisation

9) Avez-vous reçu des formations autres que l'alphabétisation ?

Oui Non

10) Dans quels domaines ?

Techniques IEC Organisation Autres

PRISE DE DECISIONS ET VIE ASSOCIATIVE

11) Votre mari tient-il compte de votre opinion ?

Oui Non

12) Si Oui pour quel type de décisions ?

13) Si non pourquoi ?

.....
.....

14) Votre mari Peut-il vous empêcher d'exécuter vos décisions que vous jugez utile pour vous ? Préciser

Oui Non

15) Dans quels types d'associations êtes-vous membre ? Précisez

Féminines Mixtes Aucune

16) Quelles sont les activités de l'Association ?

Economiques Sociales/Culturelles Autres-----

17) quel est le niveau de représentation des femmes au sein des Associations mixtes ? préciser.

bien représentée moyennement représentée mal représentée

18) comment se prennent les décisions au niveau des Associations mixtes?

Démocratiquement Un groupe de personnes avis prépondérant des hommes

ACTIVITES ECONOMIQUES

19) Quelle(s) activité(s) exercez-vous ?

Petit commerce Exploitation du sel Maraîchage

Transformation de produits halieutiques Autre

20) Quelles sont les raisons qui vous poussent à travailler ?

Subvenir à mes propres besoins Mari en chômage Veuve soutien de famille

Célibataire soutien de famille Autre-----

21) quelles difficultés rencontrez vous dans votre travail ? Préciser

L'accès aux ressources L'accès au savoir Autres -----

22) Quel est l'apport de votre activité en revenus ?

Satisfaisant moyen faible

TRAVAIL ET VIE SOCIALE

23) Depuis que vous avez commencé à travailler Comment votre mari vous traite-t-il ? Préciser

Mieux Pareil Moins bon

24) Votre activité vous cause-t-elle des difficultés dans votre vie d'épouse ? Expliquer

Oui Non Un peu

25) Comment est votre apport dans le budget du ménage ?

Total Partiel Nul

ANNEXE N°2

GUIDE D'ENTRETIEN

1) Description et caractérisation du travail des femmes

- a) les domaines d'activités
- b) ce qui justifie le travail des femmes
- c) l'accès aux ressources
- d) contraintes dans le travail

2) Rôle de la femme dans le développement local

- a) rôles sociaux, économiques, culturels
- b) actions pour la reconnaissance du rôle de la femme (organisation, plaidoyer, lobbying...)
- c) implication dans les programmes communautaires
- d) impact du rôle joué sur le statut de la femme

3) Evolution du statut de la femme

- a) caractéristiques de l'évolution du statut de la femme
- b) identification des facteurs de blocage dans cette évolution
- c) identification des facteurs favorables à cette évolution

4) femme et foyer

- a) contribution dans le fonctionnement du foyer
- b) contribution dans les dépenses du ménage
- c) comment se prennent les décisions

5) accès à l'éducation et à la formation

- a) le niveau d'éducation des femmes
- b) l'alphabétisation des femmes
- c) types de formations reçus et impacts

TABLE DES MATIERES

DEDICACES.....	I
REMERCIEMENTS.....	II
SOMMAIRE.....	III
GLOSSAIRE.....	IV
LISTE DES GRAPHIQUES ET TABLEAUX.....	V
INTRODUCTION GENERALE.....	7
Première partie : Cadre général et méthodologique.....	11
Chapitre I : Cadre général.....	12
I-1 : Problématique.....	12
I-2 : Objectifs de l'étude.....	14
I-3 : Hypothèses.....	15
I-4 : Revue de la littérature.....	16
I-5 : Définitions conceptuelles et modèle théorique.....	18
I-5-1: Définitions conceptuelles.....	18
I-5-2 : Modèle théorique.....	21
Chapitre II : Méthodologie.....	23
II-1 : Echantillonnage.....	23
II-2 : Méthodes et techniques utilisées.....	24
II-2-1 : La phase exploratoire.....	24
II-2-2 : La pré enquête.....	25
II-2-3 : Le stage à l'ANC AR.....	25
II-2-4 : Questionnaires et guides d'entretien.....	26

II-3 : Le déroulement de l'enquête.....	27
II-4 : Les obstacles rencontrés... ..	27
Deuxième Partie : Présentation du lieu d'étude.....	29
Chapitre III : Caractéristiques générales du Gandiolais	30
III-1 : Historique.....	30
III-2 : Cadre physique et climatique.....	32
III-3 : La population.....	35
III-3-1 : Les traditions.....	35
III-3-2: L'éducation.....	36.
Chapitre IV :Mode de vie et économie dans le Gandiolais.....	38
IV-1 : Mode de vie dans le Gandiolais.....	38
IV-1-1 : La migration.....	38
IV-1-2 : les conflits.....	38
IV-2 :l'économie dans le Gandiolais.....	40
IV-2-1 : Le maraîchage.....	40
IV-2-2 : La pêche.....	41
IV-2-3 : Le tourisme.....	45
IV-2-4 : les ressources financières.....	47
Troisième partie : Présentation des données de l'enquête.....	49
Chapitre V : Caractérisation générale des femmes du Gandiolais.....	50
V-1 : Les caractéristiques socioculturelles des femmes.....	50

V-2 : De l'éducation et de la formation.....	54
V-2-1 : Le niveau d'éducation des femmes.....	54
V-2-1-1 : Les résultats.....	54
V-2-1-2 : L'alphabétisation des femmes.....	55
V-2-2 : Le niveau de formation des femmes.....	56
V-3 : Le rôle de la femme dans le fonctionnement du ménage... ..	58
V-3-1 : La gestion des travaux domestiques.....	58
V-3-2 : Femme et dépenses familiales.....	61
V-3-3 : Femme et prise de décisions au sein du ménage.....	62
Chapitre VI : Femme, développement local et statut.....	64
VI-1 : Le système d'activité des femmes.....	64
VI-I-1 : Les domaines d'activités des femmes.....	64
VI-I-2 : La justification du travail des femmes.....	66
VI-I-3 : Les difficultés dans le travail des femmes.....	67
VI-1-3-1 : L'accès aux ressources financières.....	68
VI-1-3-2 : L'accès au foncier.....	69
VI-1-3-3 : les contraintes techniques.....	69
VI-1-3-4 : la valorisation des produits.....	69
VI-2 : Le rôle de la femme dans le développement local.....	72
VI-2-1 : Le développement local.....	72
VI-2-2 : L'impact des associations communautaires sur les femmes.....	74

VI-3 : Evolution du statut de la femme.....	76
VI-3-1 : Rappel de quelques résultats.....	76
VI-3-1-1 : Accès et contrôle des ressources.....	76
VI-3-1-2 : Le pouvoir de décision.....	77
VI-3-2 : Des domaines de décision limités.....	78
VI-3-3 : Le rôle de la femme.....	79
VI-3-4 : Le statut de la femme.....	80
VI-4 : Des obstacles à l'évolution du statut de la femme.....	81
VI-4-1 : Des valeurs sociales pesantes.....	81
VI-4-2 : Une conscience genre limitée.....	82
VI-4-3 : Faible niveau de formation des femmes.....	83
VI-4-4 : La répartition des ressources.....	84
CONCLUSION GENERALE.....	85
BIBLIOGRAPHIE.....	88
ANNEXES.....	I
Annexe n°1:Questionnaire.....	II
Annexe n°2:Guide d'entretien.....	III
TABLE DES MATIERES.....	VII

RESUME DU MEMOIRE

Parler de la condition féminine en général n'est pas un phénomène de mode.

De nombreuses études, les statistiques et le constat de tous les jours montrent la place et le rôle de la femme en tant qu'acteur social et acteur économique.

Les réflexions sur la question portent essentiellement sur « comment promouvoir la femme en tant qu'acteur socioéconomique ».

Pour ce faire, il nous paraît essentiel d'appréhender les déterminants qui caractérisent le statut de la femme. Notre étude tente d'apporter une contribution sur la compréhension des relations et des déterminismes entre le travail des femmes et l'évolution de leur statut. Ce qui aide à mieux comprendre les stratégies d'acteurs, à concevoir des modèles d'appui au développement local pertinents, à prendre du recul par rapport aux approches féministes qui considèrent la femme rurale comme étant amorphe et passive devant l'évolution des contextes.